

Condamnations iniques de militants pro-démocratie en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Les autorités guinéennes se sont engagées dans une logique de répression à l'endroit du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). Plusieurs de ses leaders et militants ont été arrêtés arbitrairement début octobre 2019. Au moins sept d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison ferme. Objectif visé : faire taire ce mouvement qui mobilise les Guinéens contre le projet de nouvelle constitution visant à permettre au président Alpha Condé de pouvoir se maintenir en poste après ses deux mandats présidentiels consécutifs.

Le 12 octobre, deux jours avant les manifestations prévues par le FNDC, des éléments des forces de l'ordre, cagoulés et armés, ont arrêté à Conakry sept membres de la direction du FNDC – **Abdourahamane Sanoh**, coordinateur de ce mouvement, **Abdoulaye Oumou Sow**, secrétaire général de l'Association des blogueurs de Guinée (ABLOGUI), **Sékou Koundouno**, administrateur général du mouvement Balai citoyen, **Mamadou Bobo Bah**, membre du Balai citoyen, **Mamadou Bailo Barry**, membre de l'association Destin en main, **Alpha Soumah**, chanteur connu sous le nom de « *Bill de Sam* », **Ibrahima Diallo**, le coordonnateur de Tournons la page (TLP) – alors qu'ils étaient réunis au domicile de M. Sanoh. Ils devaient alors rejoindre la Maison de la presse pour une conférence de presse expliquant les modalités des manifestations prévues le 14 octobre. Dans les heures qui ont

suivi, **Mamadou Sanoh**, le frère d'Abdourahamane Sanoh, a été arrêté alors qu'il était à leur recherche dans différents centres de détention. Le lendemain, le procureur du tribunal de Dixinn a accusé le FNDC de « *graves déclarations portant atteinte à la sécurité publique* » et a annoncé qu'une procédure juridique était engagée afin d'« *arrêter quiconque ayant commis des actes ou entrepris des manœuvres visant à compromettre la sécurité publique ou aboutissant à de graves troubles de l'ordre public* ». Le 13 octobre, d'autres militants du FNDC ont été arrêtés à Conakry (**Aly Badra Cheickna Koné**, secrétaire national de la jeunesse de l'Union des forces républicaines, UFR, **Elie Kamano**, artiste-activiste), et dans d'autres villes, notamment à Guéckedou (**Moussa Barry**, secrétaire administratif du FNDC).

Le 22 octobre, après une procédure judiciaire extrêmement rapide, le tribunal de première instance de Dixinn a condamné Abdourahamane Sanoh à un an de prison ferme pour « *provocation directe à un attroupement par des écrits et des déclarations* ». Alpha Soumah, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno et Mamadou Baïlo Barry ont été condamnés à six mois de prison ferme. Tandis que Mamadou Bobo Bah, Mamadou Sanoh et Abdoulaye Oumou Sow, ont été déclarés « *non coupables* ». À l'annonce du verdict, les personnes dans la salle d'audience se sont mis à entonner l'hymne du FNDC, puis l'hymne national. A leur sortie du tribunal, les détenus ont été incarcérés à la prison centrale de Conakry. Le procès avait brièvement commencé le 16 octobre pour des faits de « *manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public* » avant d'être ajourné jusqu'au 18 octobre. Les avocats de la défense ont interjeté appel. Des procès similaires se sont tenus dans d'autres villes du pays. Un autre tribunal de Conakry a condamné à trois ans de prison, dont un ferme, Aly Badra Cheickna Koné et à un an de prison, dont six mois ferme, Elie Kamano. Bien entendu, aucun militant prônant le oui au changement de la constitution n'a jusqu'à ce jour fait l'objet d'une arrestation. Deux poids, deux mesures...

CONTEXTE

Le président Alpha Condé, 81 ans, est au pouvoir depuis 2010. L'ancien opposant historique, qui a connu un long exil en France et la prison dans son pays, est le premier président démocratiquement élu en Guinée après des décennies de dictature militaire. Réélu en 2015, son deuxième et dernier mandat se termine en 2020 car la Constitution en vigueur limite à deux les mandats présidentiels consécutifs. Afin de pouvoir se présenter une troisième fois en octobre 2020, Alpha Condé n'a pas d'autre choix que de changer la Constitution, comme l'a fait Denis Sassou Nguesso au Congo. A partir de janvier 2019, le débat sur le besoin d'une nouvelle constitution a pris de l'ampleur dans le pays avec des messages en sa faveur lancés par des proches du président et des pseudo-mouvements populaires. En avril 2019, pour s'opposer à cette initiative, un front regroupant des partis, des syndicats et des membres de la société civile a été créé : le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). En septembre, Alpha Condé a lancé officiellement des consultations sur la Constitution. Les membres du FNDC ont boycotté ces consultations, les considérant comme factices et n'étant menées que pour légitimer un futur référendum sur ce sujet. Lors d'une rencontre

fin septembre 2019 avec des Guinéens à New York, le président Alpha

Condé a appelé ses partisans à se « *préparer pour le référendum et les élections* ».

Cette annonce – dont la vidéo a fuité sur Internet – a ravivé la

tension dans le pays et l'opposition a relancé ses appels à la mobilisation, dénonçant un projet de coup d'Etat institutionnel et une

dérive « *dictatoriale* ». Le 7 octobre, le FNDC a annoncé le lancement d'une campagne de mobilisation contre le projet de nouvelle

constitution et de régulières manifestations dans le pays à partir du 14

octobre. Le 9 octobre, le ministre de l'Administration territoriale et

de la décentralisation, le général Bourema Condé, a indiqué que la

déclaration du FNDC constituait « *une menace ouverte à la paix et à la sécurité de notre nation* ». Le même jour, le gouvernement a indiqué avoir achevé les consultations nationales sur une éventuelle nouvelle constitution.

La vague d'arrestation des leaders du FNDC à Conakry et dans d'autres

ville, les 12 et 13 octobre, et la présence de nombreux policiers et

gendarmes dans les rues de Conakry et des principales villes du pays

(Conakry, Mamou, Guéckédou, Labé) le 14 octobre, n'ont pas empêché les

Guinéens de descendre massivement dans les rues pendant trois jours pour

dire non à une nouvelle constitution. Ces manifestations non autorisées

par les autorités ont été durement réprimées ce qui a occasionné de

nombreux affrontements entre manifestants et forces de sécurité. Aux pierres et autres projectiles lancés par les manifestants, les forces de l'ordre ont répondu par des gaz lacrymogènes, l'utilisation de camions à eau et des charges violentes. A plusieurs reprises et en différents lieux, des forces de l'ordre ont tiré avec leurs armes à feu. Plusieurs manifestants arrêtés ont également fait l'objet de violences physiques, notamment des passages à tabac. Le bilan de ces violences est lourd :

le FNDC fait état d'au moins 10 personnes tuées (dont un gendarme), plus de 70 blessés par des tirs à balles réelles, ainsi que 200 arrestations. Le gouvernement affirme que la mobilisation lancée par le FNDC était illégale faute de déclaration préalable. Depuis juillet 2018, les autorités interdisent systématiquement les manifestations de l'opposition lorsqu'elles reçoivent des notifications de leurs organisateurs, les considérant à chaque fois comme des menaces pour la sécurité publique.

Malgré la répression et les morts par balles, l'opposition a décidé de maintenir le mot d'ordre des manifestations et des villes-mortes, les considérant comme étant la seule manière de faire pression sur le pouvoir.

Pour la communauté internationale « la crise politique est source de préoccupations. L'insuffisance de dialogue entre les différents acteurs politiques provoque une escalade de la tension avec des recours à la violence, susceptible de porter

gravement atteinte aux acquis démocratiques. Nous appelons tous les acteurs à renouer le dialogue dans le cadre du comité de suivi » (Communiqué de la CEDEAO, Délégation de l'Union européenne, Etats-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne et Royaume-Uni).

Les associations de défense des droits humains, tout en dénonçant les arrestations arbitraires et l'usage excessif de la force, craignent une escalade de la tension et une répercussion dramatique sur la situation des droits humains.

Le gouvernement guinéen est aujourd'hui face à un dilemme : respecter à minima les libertés d'expression des Guinéens ou s'engager dans une dérive encore plus autoritaire afin d'essayer de faire taire définitivement les voix dissidentes encore publiques. Le 24 octobre, les autorités ont autorisé les manifestations du FNDC et elles se sont déroulées sans violences. Malgré cette accalmie, la Guinée se trouve toujours dans une impasse politique. Les manifestations de l'opposition et les préoccupations internationales ne semblent pas avoir découragé Alpha Condé dans son projet de nouvelle constitution. A quand l'annonce de la tenue d'un référendum en vue de l'adoption d'une nouvelle constitution ? Le temps est compté car l'élection présidentielle est prévue pour octobre 2020. A suivre...

[ACAT France](#)

Crise guinéenne ou la guerre

des suppositions : Du mensonge à la violence [Par A. Akoumba Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



A. Akoumba Diallo

Le harcèlement suivi de l'assassinat d'une dizaine de guinéens, de multiples «kidnappings» et d'une série de condamnations à des peines privatives, contre des «héros» du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), opposés à un éventuel 3ème mandat présidentiel pour M. Alpha Condé, ont redonné toute la vitalité aux arguments de Oskar Slingerland et Maarten Van Mourik co-auteurs de «La crise incomprise » dans laquelle il a été admis que «quand le diagnostic est faux, les politiques sont néfastes».

D'abord et ici,

la lumineuse formule du 32ème président américain Franklin D. Roosevelt

consignée dans «Roosevelt» de la collection les constructeurs : «Le seul

rempart solide de la liberté est un gouvernement assez fort pour protéger les

intérêts du peuple, et un peuple assez fort et assez bien

informé pour
maintenir son souverain contrôle sur son gouvernement».

Idéalement, tel
devait être «le contrat social» tant développé par la
philosophe moderne si
chère au maître de conférences Thierry Ménissier, en le
désignant comme étant
l'alliance politique de tous les citoyens par le moyen d'un
accord explicite.

Qui rassemble les individus sous «une puissance publique
souveraine». Et là, de
cœur avec J.J. Rousseau, le contrat est social parce «qu'il
consacre le geste
politique de réunir les hommes». Par-là, il donne son sens à
l'instrument de
leur rassemblement, l'État, qui, «sous peine de dérive
despotique, doit
obligatoirement entretenir des liens avec la volonté des
citoyens».

*Cette série de manifestations de rue à l'appel du FNDC depuis
le 14 octobre 2019 a tendance à prendre la forme «d'une
désobéissance civile». Qui n'est autre que l'attitude de ceux
qui désobéissent à la loi ou aux prescriptions
gouvernementales, parce qu'ils suivent une cause qu'ils
estiment supérieure à ces dernières: «La dignité de l'homme,
la justice bafouée ou la libération de leur peuple». Véritables
traits de leadership des hommes qui ont «rendez-vous avec la
destinée» comme George Washington en 1776, Abraham Lincoln en
1861 et Franklin D. Roosevelt en 1933.*

M. Abdourahamane

Sano et compagnie, ces héros de «la nouvelle donne» se sont
crus détenteurs de
la citoyenneté guinéenne. Qui est participative de sorte que
«le citoyen soit

quelqu'un qui gouverne», au sens du traité international de droit constitutionnel (Suprématie de la constitution, Tome 3 : 2012) « pour être citoyen, il faut pouvoir gouverner ».

Étant donc participative, la citoyenneté, de ces 10 morts, de Sano et Cie n'est-elle pas, ainsi, essentiellement démocratique ? Aristote précise que cette définition, selon laquelle le citoyen est titulaire de fonctions de gouvernement, concerne surtout le citoyen en démocratie, mais ajoute-t-il que, en général, «il ne faudrait pas appeler citoyens ceux qui ne prennent pas part au gouvernement ou qui ne contribuent aux avantages communs».

Sans ambages, Platon fait dire à l'Hippias que pour le citoyen: «exercer la puissance politique dans son pays est ce qu'il y a de plus beau, tandis qu'il est souverainement honteux de ne rien pouvoir dans un État».

La citoyenneté dévolue aux héros du FNDC devrait être fondamentalement égalitaire: La justice politique réside dans l'égalité. En effet, les citoyens sont comme des associés et désirent être d'une nature similaire, mais s'ils ont un tempérament différent. Dans ce contexte, Rousseau aurait-il raison de dire qu'«à l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de peuple, et s'appellent en particulier citoyens, comme participant à l'autorité souveraine»?

Donc, la
citoyenneté n'est fondamentalement possible «qu'entre égaux en
dignité juridique et en conditions sociales».
Toutefois, l'égalitarisme, selon Aristote, est intrinsèque à
la nature de
l'institution politique qui gouverne le pays. «Dans la plupart
des régimes où
gouvernent des citoyens, ceux-ci sont alternativement
gouvernants et gouvernés,
car tous tendent par leur nature à une égalité sans aucune
différence».

Sur ce point, la
philosophie kantienne ne s'écarte pas tellement de la
perspective
Aristotélicienne. Kant distingue trois statuts fondamentaux du
membre d'une
communauté politique («République») à savoir celui d'«être
humain», celui de
«sujet», et celui de «citoyen». Ces
trois statuts sont régis par trois principes différents : (a)
la liberté pour
ce qui relève de la situation d'être humain ; (b) la
soumission à une loi
commune, dans le cas du sujet; (c) l'égalité pour ce qui
concerne la situation
de citoyen.

*La situation devient grave, dans un pays où l'institution
politique a opté pour l'ordre au détriment de la loi, alors
que la liberté nous échoit donc en tant qu'hommes,
l'obéissance en tant que sujets et l'égalité en tant que
citoyens.*

Dénis Diderot
dans «le citoyen» dit que le sujet est dirigé par un
commandement, le citoyen

par la loi. Le premier est soumis au pouvoir et le second au droit. Et dans la pensée de Platon celui qui légifère pour lui-même et son propre profit est qualifié de «partisan», ce qui est pire qu'étranger : «ce ne sont pas des lois bien faites, celles qui ne l'ont pas été dans l'intérêt de toute la cité, ne l'ont-elles pas été qu'en faveur de quelques-uns, nous appelons ceux-ci partisans et non pas citoyens, et le droit qu'on prétend leur attribuer, une vaine prétention».

On sait que le tyran est celui qui légifère dans son propre intérêt, en vue de son profit personnel : «**La tyrannie n'a jamais en vue le bien commun, si ce n'est pour son profit personnel**». La différence entre le tyran et le roi réside dans leur conception respective de la supériorité. «Le tyran ambitionne la richesse, tandis que le roi préfère ce qui contribue à son honneur».

Ceci dit, Platon sait plus que quiconque que le gouvernement ne doit pas concentrer trop de pouvoirs. En effet, «moins les rois ont d'attributions souveraines, plus leur pouvoir doit nécessairement durer longtemps dans l'intégrité». Ajoutant que la tyrannie, c'est encore «avoir un pouvoir souverain dans trop de domaines et avoir le pas sur la loi».

*Même le républicain Machiavel voudrait que, celui qui gouverne ne puisse pas se considérer au-dessus des lois, échapper à tout contrôle, se soustraire au juge et au procès. Cette formule convaincante de Machiavel garde encore cette quintessence, « **il n'est pas bon non plus que les citoyens***

qui ont l'État entre les mains n'aient personne qui les observe et qui les contraigne de s'abstenir d'œuvres mauvaises, en leur retirant cette autorité qu'ils utiliseraient à mauvais escient».

Selon Thomas

Paine «chaque homme est propriétaire du gouvernement» ajoutant que «le gouvernement n'est pas une entreprise qu'un homme ou un groupe d'hommes aurait le droit de créer et de gérer à son profit».

Machiavel fait

observer qu'une position de privilégié ne peut résulter que de la rupture de la réciprocité et de la relation civique. «Si vous notiez la façon de procéder des hommes, vous découvririez que tous ceux qui parviennent à des grandes richesses et à un pouvoir, y sont parvenus soit par la fraude, soit par la force afin de dissimuler la brutalité de leur acquisition, ils les justifient grâce à un titre de propriété falsifié.»

Des guinéens,

dans les rangs du FNDC, ont appelé à des mouvements collectifs «non-violents», pour disent-ils résister contre la volonté gouvernementale «de changer la constitution du 7 mai 2010, pour contourner la rigueur des éternités qu'elle impose à la classe dirigeante». Une telle mission n'était pas aisée.

Parce que les

adeptes de l'Abbé Siiyès retiennent de lui que « (...), une

nation est
indépendante de toute forme, et de quelque manière quelle
veuille, il suffit
que sa volonté paraisse, pour que tout droit positif cesse
devant elle, comme
devant la source et le maître suprême de tout droit positif».

*Ainsi les héros du FNDC, dans l'expression de leur droit, à
l'image de Gandhi et Martin Luther King (Ils en incarnent le
modèle d'action : le premier en Inde par sa résistance civile
au colonisateur britannique qui déboucha à l'indépendance
nationale, le second aux États-Unis dans son combat pour la
revendication des droits civiques des noirs) avaient cru à
l'efficacité de cette pratique, fréquemment utilisée par les
citoyens dans les sociétés démocratiques.*

En décidant
d'une telle action, le FNDC a certainement intégré que le
concept de
citoyenneté a une longue histoire, parfois tortueuse et
obscur, mais très
intrigante. Les héros du FNDC n'ignoraient non plus, l'analyse
de Hannah Arendt
portant sur la désobéissance civile américaine dans « du
mensonge à la violence
». En tout cas, le ministre de l'administration du territoire
et de la décentralisation,
M.Bouréma Condé, a fait sien ce beau titre de cet essai, «qui
est contemporain
du combat des intellectuels américains pour la reconnaissance
des droits
civiques et la révolte des étudiants des années 60».

Certainement que
M.Bouréma Condé ignore encore que Aristote et Platon, malgré
leurs divergences,
sont néanmoins d'accord qu' «aucun homme ne peut, de par sa

nature, régler en
maître absolu toutes les affaires humaines sans se gonfler de
démésure et
d'injustice».

La condition
humaine, ne deviendrait-elle pas plus précaire quand des
responsables de
l'institution politique fonctionnent suivant des suppositions
sources de
conflits ? Alors que Don Miguel Ruiz conseille fortement dans
la voie de la
liberté personnelle, «ne faites pas de suppositions ». Précisant que chaque
fois qu'on fait des suppositions, qu'on prête des intentions à
autrui, on crée
des problèmes.

Akoumba Diallo

Journaliste

Analyste au cabinet Mineral Merit SARL

Ancien membre de l'ITIE-Guinée

akoumba2000@yahoo.fr

L'ambassade des Etats-Unis à Conakry appelle à la « libération des détenus et la conduite d'enquêtes complètes sur les violences et les morts »

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Dans un [communiqué](#) publié ce lundi 28 octobre 2019, l'ambassade des Etats-Unis à Conakry appelle à la « libération des détenus et la conduite d'enquêtes complètes sur les violences et les morts survenues au cours de la semaine du 14 octobre »

Les Etats-Unis félicitent le peuple de Guinée pour la tenue de la marche pacifique du 24 octobre, 2019.

Grâce au travail ardue et à la collaboration de toutes les parties, les Guinéens ont pu exprimer leurs opinions d'une manière non violente et civilisée.

Nous encourageons le dialogue permanent pour résoudre les problèmes politiques du pays.

Nous croyons que la libération des détenus et la conduite d'enquêtes complètes sur les violences et les morts survenues au cours de la semaine du 14 octobre, sont des étapes nécessaires pour la Guinée.

Conakry, le 28 octobre 2019

Crise politique en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019

ée: des milliers de personnes
ifestent contre une "présidence à
ha Condé



**Crise politique guinéenne : la presse
internationale en parle.**

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

Aljazeera

New rally in Guinea capital against Conde's possible 3rd term bid

Mass protest in Conakry remains calm, unlike smaller demonstrations last week in which at least nine people were killed.

22 hours ago



Newscentral



POLITICS BUSINESS SPORTS FEATURES OP-ED VIDEOS WATCH LIVE

Home » Politics » Massive protest in Conakry over president's possible 3rd term

POLITICS

Massive protest in Conakry over president's possible 3rd term

Protesters marched through Conakry in the latest round of demonstrations against President Alpha Conde



Published 7 hours ago on October 25, 2019
By Gbenga Aborowa



LATEST POPULAR



Africa Music: 1 Videos (Episode)



Masisi retains concluded election

TOP NEWS OCTOBER 24, 2019 / 5:08 PM / A DAY AGO

Thousands in Guinea march against president's possible third term bid

Saliou Samb

3 MIN READ



CONAKRY (Reuters) - Thousands took to the streets of Guinea on Thursday in the largest of a series of protests over a suspected effort by President Alpha Conde to seek a third term that have led to the jailing of a dozen opposition campaigners and politicians.





Crise politique en Guinée : sortie réussie pour les anti 3e mandat de Condé



Le Monde

Alpha Condé : « Je ferai ce que veut le peuple de Guinée »

Le président guinéen défend une réforme de la Loi fondamentale qui lui permettrait d'effectuer un troisième mandat, malgré la contestation.

Propos recueillis par Christophe Châtelot - Publié hier à 13h03, mis à jour à 15h13

🕒 Lecture 5 min.



Les plus lus

- 1 Brexit : le cha
élections de I
pour sortir d
- 2 Qualifié d'« é
président tur

Libération



Jeune Afrique

Guinée : des milliers de personnes de nouveau dans la rue « contre un troisième mandat » d'Alpha Condé

25 octobre 2019 à 09h29 | Par *Diawo Barry*

Mis à jour le 25 octobre 2019 à 11h31



VOTRE HEBDO JEUNE AFRIQUE

consultable sur smartphone, PC et tablette



Republic

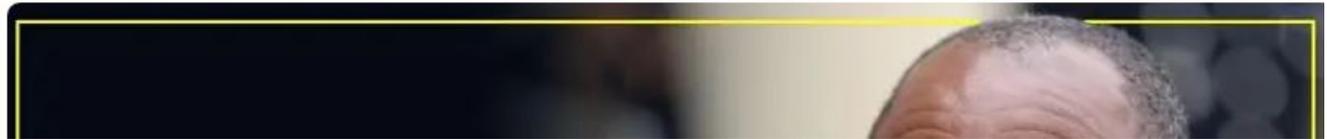
Home / World News / Rest of the World News / Guinea people organise mass protest against President Alpha Conde

Guinea People Organise Mass Protest Against President Alpha Conde

REST OF THE WORLD NEWS

Several people marched on the streets of Guinea on October 24, in mass demonstrations against President Alpha Conde, accused of seeking the third term in office

Written By [Pragya Puri](#) | Mumbai | Updated On: October 25, 2019 13:28 IST



VOA

Press Freedom

Silicon Valley & Technology

VOA StudentU



Search



Eng

Live TV

Africa

9 Dead as Guineans Protest President's Bid to Extend Power

By Associated Press
October 16, 2019 12:30 PM



1619-2019



US Marks Anniversary of Arrival of Africans

CHILD MARRIAGE



The Worst Girl

Africa Radio

LES GUINÉENS MANIFESTENT EN MASSE CONTRE UNE "PRÉSIDENTIE À VIE" D'ALPHA CONDÉ

© 24 OCTOBRE 2019 À 15H22 PAR AFP



Tv5monde

Guinée: des milliers de personnes manifestent contre une "présidence à vie" d'Alpha Condé



Senego



Accueil » Actualités » Afrique » Politique » Société »

Conakry: Une marée humaine dans les rues pour dire NON à A. Condé (Vidéo)

Par Khalil Kamara • 24/10/19 à 16:56

Une revue de presse réalisée par Sékou Chérif Diallo

Tout sauf un troisième mandat d'Alpha Condé en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Malgré la répression, les Guinéens résistent et sont décidés à faire échouer le projet de révision constitutionnelle destinée à ouvrir la voie à un 3e mandat.

Après la semaine de manifestation meurtrière qu'a connue le pays, les Guinéens ne veulent rien lâcher. Mercredi, alors que les femmes ont défilé en blanc pour dire stop aux violences policières, le pays est entré dans une dangereuse effervescence. Jeudi, les opposants ont pris le relais dans les rues de la capitale Conakry et d'autres villes du pays. Vêtus de rouge (la couleur du sang des victimes), ils étaient bien des centaines de milliers de personnes selon des journalistes locaux – un million selon les organisateurs, 30 000 selon le gouvernement – à marcher sur plusieurs kilomètres aux cris de « amoulanfe » (« ça ne passera pas » dans la langue locale) ou « à bas la dictature », sans heurts malgré une forte et discrète présence policière.

Manifestations monstres

« Nous sommes fatigués des mensonges, des fausses promesses et surtout (du fait) qu'il (Alpha Condé) ne soit plus en mesure de répondre aux attentes de la population. Alors, dix ans, ça suffit », a dit à l'Agence France-Presse Souleymane Kamagathe, boulanger. Les Guinéens ont manifesté ailleurs, à Labé, Mamou ou Pita (centre), où, selon le gouvernement, les protestataires ont lancé des pierres sur un commissariat, seul incident rapporté de la journée. La Guinée, pays de 13 millions d'habitants, pauvre malgré d'importantes ressources minières, est en proie depuis le 14 octobre à une intense contestation. Au moins huit manifestants (dix selon

l'opposition) et un gendarme ont été tués, des dizaines d'autres blessés, des dizaines arrêtés et jugés. Cinq dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), qui a pris l'initiative du mouvement, ont été condamnés mardi à des peines allant de six mois à un an de prison ferme. Les défenseurs des droits humains dénoncent une répression visant à faire taire l'opposition. Le FNDC, coalition de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile, a appelé à marcher « contre la présidence à vie » dans la capitale et ailleurs dans le pays. Il est résolu à faire barrage au projet prêté au président de briguer sa propre succession en 2020 et de changer à cette fin la Constitution qui l'empêche de concourir à un troisième mandat. La communauté internationale, inquiète, s'est contentée d'appeler au dialogue et au respect des droits. Seul le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a appelé à une « transition du pouvoir démocratique et honnête » en Guinée. Pour sa part, dans un apparent souci de réduire la pression, le gouvernement a joué l'apaisement et a autorisé la marche de jeudi. Mais il a validé un parcours éloigné des lieux du pouvoir.

Alpha Condé reste sur sa ligne

La personne d'Alpha Condé est au cœur de l'agitation. Opposant historique qui connut l'exil et la prison, il a été le premier président démocratiquement élu en 2010, réélu en 2015. Son avènement a marqué l'instauration d'un gouvernement civil après des décennies de régimes autoritaires et militaires. Mais, après une évolution encourageante, les défenseurs des droits rapportent une régression ces derniers mois et une interdiction de fait de toute manifestation depuis juillet 2018. L'opposition dénonce une dérive « dictatoriale » d'Alpha Condé, à l'instar de nombreux leaders africains. « Depuis l'avènement de monsieur Alpha Condé à la présidence, la démocratie, la protection des droits humains et les règles d'un État de droit ne sont pas respectées en Guinée »,

confiait au Point Afrique Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG. « Il (Alpha Condé) ne travaille pas avec le droit ni avec la Constitution de la Guinée, mais avec son humeur. Par exemple, depuis qu'il est arrivé, les élections législatives ou locales ne sont pas organisées à de bonnes dates. Les droits de l'opposition ne sont pas respectés, on a déjà tué plus de 103 jeunes manifestants sans qu'une enquête soit ouverte et que des sanctions soient prises contre les auteurs de ces crimes. »

À 81 ans, Alpha Condé préfère continuer à maintenir le suspense coûte que coûte. En déplacement à Boffa, à l'intérieur du pays, il a dit : « Le train de la Guinée a bougé et personne ne peut l'arrêter. Nous le dirigerons jusqu'au jour où Dieu le voudra. » Alors qu'aucune sortie de crise n'est en vue, le FNDC appelle à se rassembler de nouveau le 30 octobre et à deux journées villes mortes les jours précédents. L'énumération des points toujours litigieux – « consultations nationales sur une éventuelle modification du texte fondamental ; report sine die des législatives du 28 décembre (initialement prévues en 2018) ; organisation d'un référendum pour réviser la Constitution » – donne d'ailleurs l'impression que rien n'est réglé.

[LePoint](#)

Guinée : Détention arbitraire et condamnation de 5 militants du FNDC

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), vous prie d'intervenir de toute urgence sur la situation suivante en République de Guinée.

Description de la situation :

L'Observatoire a été informé par l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme et du citoyen (OGDH) de la détention arbitraire et de la condamnation de cinq membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), MM. **Abdourahamane Sanoh**, coordinateur, **Ibrahima Diallo**, responsable des opérations du FNDC, coordinateur national de la coalition Tournons la Page et président de l'ONG Protégeons les droits humains, **Sékou Koundouno**, responsable de la planification du FNDC et membre du Balai citoyen, **Mamadou Baïlo Barry**, également membre de l'ONG Destin en Main, et **Alpha Soumah** – alias 'Bill de Sam', ainsi que de la relaxe de deux membres du FNDC, MM. **Abdoulaye Oumou Sow**, journaliste blogueur et responsable de la communication digitale, et **Mamadou Bobo Bah**, également membre du Balai citoyen.

Selon les informations reçues, le 22 octobre 2019, le Tribunal de première instance de Dixinn à Conakry a condamné M. Abdourahamane Sanoh à un an de prison ferme. MM. Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah, ont été condamnés à six mois de prison ferme. Ces cinq membres du FNDC sont détenus à la prison centrale de Guinée. MM. Abdoulaye Oumou Sow et Mamadou Bobo Bah ont eux été relaxés par le tribunal. Ces sept défenseurs étaient jugés pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité

publique et à occasionner des troubles à l'ordre public ». Les avocats de la défense ont annoncé leur intention de faire appel de ce jugement, tout comme le Procureur, qui avait requis la peine maximale de cinq ans de prison, et a annoncé que les dossiers seront transmis à la Cour d'appel de Conakry dans les meilleurs délais.

Les sept prévenus ont été arrêtés le 12 octobre 2019, alors qu'ils avaient appelé à manifester à compter du 14 octobre, pour protester contre la réforme constitutionnelle qui permettrait au Président Alpha Condé de se présenter pour un troisième mandat présidentiel consécutif en 2020. Le lieu de détention des prévenus est resté inconnu pendant plus de 24 heures, pendant lesquelles les prévenus n'ont eu accès ni à leur famille ni à leurs avocats.

Dans une déclaration publiée le 13 octobre 2019, le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Dixinn annonçait sa décision d'instruire, suite à la réception d'une dénonciation et en vertu de l'article 47 du Code de procédure pénale, le directeur central de la police judiciaire de mener les investigations nécessaires et de procéder à l'arrestation de « de toutes les personnes ayant entrepris des manœuvres ou des actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles graves à l'ordre public ».

Le procès des prévenus a démarré le 16 octobre 2019, avant d'être renvoyé au 18 octobre. MM. Sékou Koundouno et Ibrahima Diallo ont tous deux affirmé devant le juge avoir été kidnappés lors d'une réunion au domicile de M. Abdourahamane Sanoh, par des hommes armés et cagoulés, qui les ont emmenés à la « villa 26 », la base des Renseignements généraux guinéens, ainsi que dans les locaux de la Compagnie mobile d'intervention et de sécurité (CMIS) numéro 5 de Dubréka et au CMIS de la Cimenterie. M. Ibrahima Diallo a également affirmé avoir fait l'objet de mauvais traitements pendant sa détention : il a par exemple du passer sa première nuit de

détention sur une chaise, s'est vu arracher sa bague d'alliance, et refuser la nourriture qui lui avait été apportée par son épouse.

L'Observatoire condamne fermement la condamnation et la détention arbitraire de MM. Abdourahamane Sanoh, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah, qui semble ne viser qu'à les punir pour leurs activités légitimes et pacifique de défense des droits humains. L'Observatoire appelle les autorités guinéennes à leur libération immédiate et inconditionnelle.

Actions requises :

L'Observatoire vous prie de bien vouloir écrire aux autorités guinéennes en leur demandant de :

i. Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de MM. Abdourahamane Sanoh, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah et de l'ensemble des défenseurs des droits humains en République de Guinée ;

ii. Procéder à la libération immédiate et inconditionnelle de MM. Abdourahamane Sanoh, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah ;

iii. Mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de MM. Abdourahamane Sanoh, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah et de l'ensemble des défenseurs des droits humains en République de Guinée ;

iv. Mener sans délais une enquête exhaustive, indépendante, effective, rigoureuse, impartiale et transparente quant aux allégations de mauvais traitements décrits ci-dessus, afin d'identifier les responsables, de les traduire devant un

tribunal indépendant, compétent et impartial conformément aux instruments internationaux et régionaux de protection des droits de l'Homme, et d'appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi ;

v. Se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998, et plus particulièrement aux articles 1 et 12.2 ;

vi. Plus généralement, se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par la République de Guinée.

Adresses :

- M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, Boulbinet avenue de la République – Conakry, Twitter : @President_GN @Sekhoutoureya
- M. Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre, chef du Gouvernement, Palais des Colombes, Kaloum – Conakry, Twitter : @IbrahimaKFofana @PrimatureGN
- M. Mamadou Lamine Fofana, Ministre de la Justice par intérim, Garde des sceaux, Rue KA 003 – Almamy Commune de Kaloum, BP : 564 Conakry – Guinée, Email : contact@justice.gov.gn, Tel : +224 622 43 58 59
- M. Mouctar Diallo, Ministre de la Jeunesse et de l'emploi jeune, BP 262 Conakry, Mail : info@jeunesse.gouv.gn, Tel : +224 664 21 10 75 / +224 664 901 490
- M. Mamadou Taran Diallo, Ministre de l'Unité nationale et de la citoyenneté, en face de la HAC, Boulbinet, Kaloum – Conakry, Tel : +224 628 04 21 49 / +224 666 96 10 92
- M. N'Famara Camara, Secrétaire général du Ministère de l'Unité nationale et de la citoyenneté, Email : jpfamara@gmail.com, Tel : +224 628 29 24 29
- M. Ousmane Sylla, Ambassadeur de la République de Guinée à Bruxelles, Boulevard Auguste Reyers 108 Schaerbeek, 1030

Bruxelles, Email : ambaguibruxelles@mae.gov.gn / ambaguinee.bruxelles@yahoo.fr Tel : (+32) 2.771.01.26 / (+32) 2.732.685, Fax : (+32) 2.762.60.36

• Ambassade de la République de Guinée à Genève, Représentation permanente auprès des Nations unies, Rue du Valais 7-9, 1202 Genève, Suisse, Mail : consulat.guineegeneve@gmail.com / mission.guinea@ties.itu.int, Tel : +41 22 731 65 55

Prière d'écrire également aux représentations diplomatiques de la République de Guinée dans vos pays respectifs.

Paris-Genève, le 24 octobre 2019

Merci de bien vouloir informer l'Observatoire de toutes actions entreprises en indiquant le code de cet appel.

L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.

Pour contacter l'Observatoire, appeler la ligne d'urgence :

- E-mail : Appeals@fidh-omct.org
- Tel et fax FIDH : 33 1 43 55 25 18 / 33 1 43 55 18 80
- Tel et fax OMCT : + 41 22 809 49 39 / 41 22 809 49 29

[fidh](#)

[En images] la marche du 24 octobre : les guinéens dans la rue

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



https://www.facebook.com/kharestar/videos/1116187165237916/?__tn__=%2CdC-y.g-R&eid=ARD0kRABCRDIXV_Lbn33A7fTkcc1_XQG25-XsHB6-IDjG021P26Za5iz2k1-DgSVwb3U5R1DxYw0QJa&hc_ref=ARQYvyLnMVHw321mRsCo0_WxA-_D31ti5jF9b_gfaA8bHmk7U1cp0Jry9VMnR2K9vAg&fref=nf





L'opposition guinéenne exige le départ du président de la CENI

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Dans une déclaration, l'opposition politique guinéenne accuse

le président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) Maître Salif Kébé de violation du Code électoral et du serment qu'il a prêté devant la Cour constitutionnelle. Elle exige sa "récusation et son remplacement par une personnalité consensuelle issue du Barreau".

Lisez l'intégralité de la déclaration



On vous explique pourquoi la crise couve en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



La transmission du pouvoir pose problème dans ce pays d'Afrique de l'Ouest où des consultations ont été lancées pour modifier la Constitution.

La Guinée est en proie depuis plusieurs jours à des protestations meurtrières qui inquiètent les observateurs. La tension est liée à l'élection présidentielle prévue en octobre 2020.

Qui dirige le pays ?

Alpha Condé, 81 ans, est à la tête de la Guinée depuis 2010. L'ancien opposant historique, qui a connu l'exil et la prison est le premier président démocratiquement élu après des années de dictature militaire. Son deuxième et dernier mandat se termine en 2020 avec un bilan relativement positif. Mais on prête au président sortant l'intention de vouloir rester au pouvoir.

Pourquoi la colère gronde ?

La Constitution de Guinée est claire et limite à deux les mandats présidentiels. Pour pouvoir se présenter une troisième fois en octobre 2020, Alpha Condé n'a pas d'autre choix que de modifier la Constitution, une pratique répandue en Afrique. Le débat est lancé dès janvier 2019, mais le projet est aussitôt rejeté par l'opposition. Les adversaires politiques d'Alpha Condé créent un front regroupant des partis, des syndicats et des membres de la société civile pour s'opposer à cette initiative.

La Constitution sera-t-elle modifiée ?

Malgré un refus clair de l'opposition et des manifestations dans la rue, le gouvernement maintient le cap de la réforme constitutionnelle. Lors d'une rencontre fin septembre avec des Guinéens à New York, le président Alpha Condé leur demande explicitement de se "*préparer pour le référendum et les élections*". Cette annonce ravive la tension et les appels à la mobilisation sont relancés.

Comment réagit l'opposition ?

L'opposition dénonce un projet de coup d'Etat institutionnel et une dérive "*dictatoriale*". Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), collectif réunissant des partis politiques et des organisations de la société civile, a organisé des manifestations malgré l'interdiction imposée par le gouvernement qui invoque les risques pour la sûreté publique. Pour les opposants, c'est la seule façon de faire pression sur le pouvoir. Depuis, des dizaines d'opposants, dont des dirigeants du mouvement, ont été arrêtés et jugés. Les instigateurs de la contestation ont été condamnés à des peines allant de 6 à 12 ans de prison. La contestation a déjà fait au moins neuf morts, dont un gendarme. Des dizaines de manifestants ont été blessés par balles.

La crise, jusqu'où ?

L'opposition maintient la pression dans un climat d'inquiétude générale. La communauté internationale et les défenseurs des droits humains craignent une escalade. L'histoire de la Guinée indépendante est jalonnée de protestations et de répressions sanglantes. En 2009, plus de 150 personnes avaient été tuées lors d'un rassemblement contre la candidature à la présidentielle du chef de la junte, Moussa Dadis Camara. Plus récemment, des affrontements autour d'élections locales et d'une grève d'enseignants ont fait plusieurs morts en 2018.

Faute de dialogue, le blocage risque d'avoir des répercussions graves sur "*la nouvelle démocratie*", selon Human Rights Watch. "*On est vraiment au moment où le président Condé et son gouvernement sont face à un choix : soit laisser les libertés s'épanouir, soit aller vers un Etat plus autoritaire*", précise le chercheur de l'ONG Jim Wormington, cité par l'AFP.

Crise politique en Guinée : Le président de la Commission de la CEDEAO exprime son inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Dans un communiqué publié ce mercredi 23 octobre 2019, le président de la Commission de la **CEDEAO** exprime son inquiétude devant les récents développements en Guinée, caractérisés par une montée des tensions et des violences ayant entraîné des pertes en vies humaines lors des manifestations des 14 et 15 octobre dernier.

Voici l'intégralité du communiqué

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

COMMUNIQUE SUR LA SITUATION EN GUINEE

Le Président de la Commission de la CEDEAO exprime son inquiétude devant les récents développements en République de Guinée, caractérisés par une montée des tensions politiques et des violences ayant entraîné des pertes en vies humaines lors des manifestations des 14 et 15 octobre 2019.

Le Président de la Commission de la CEDEAO appelle toutes les parties concernées à la retenue et encourage la prise de mesures pour éviter une escalade des tensions et de la violence à même d'affecter la paix et la stabilité de la République de Guinée et de la Sous-Région.

Le Président de la Commission de la CEDEAO réaffirme la nécessité d'un dialogue constructif entre le Gouvernement, l'opposition et la société civile en vue d'arriver à une solution durable, consensuelle et pacifique de la situation actuelle.

Le Président de la Commission de la CEDEAO exprime sa solidarité avec la République de Guinée, pays membre de la CEDEAO, et réitère son engagement à accompagner le Gouvernement et les Partis d'Opposition ainsi que les autres acteurs nationaux dans le cadre d'un dialogue pour la recherche de solutions en vue de préserver la paix et la stabilité et renforcer la démocratie en République de Guinée. Dans ce contexte, il s'engage à œuvrer en coordination avec l'Union Africaine et les autres partenaires. H

Fait à Abuja le 21 octobre 2019


Jean-Claude Kassi BROU
Président de la Commission

Marche de femmes contre un troisième mandat d'Alpha Condé en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Des centaines de femmes opposées à un troisième mandat du président guinéen Alpha Condé ont défilé mercredi à Conakry, au lendemain de la condamnation des principaux initiateurs des manifestations qui agitent la Guinée depuis une semaine et qui ont fait une dizaine de morts.

Environ 400 femmes, majoritairement vêtues de blanc, ont entamé en fin de matinée une marche devant les mener de Hamdallaye, quartier populaire de Conakry et fief de l'opposition, à l'esplanade du Stade du 28 Septembre, a constaté un correspondant de l'AFP.

Des manifestantes scandaient des slogans tels que «**Mort aux assassins de nos enfants**» et «**Justice pour nos martyrs**», ou portaient des pancartes où l'on pouvait notamment lire «**Libérez nos leaders injustement condamnés**». «**Nous marchons contre ces tueries et demandons à M. Alpha Condé de partir maintenant**», a expliqué une des manifestantes.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), dont se réclament les manifestantes, a appelé à manifester et à paralyser l'économie à partir du 14 octobre pour faire obstacle à un éventuel troisième mandat du président Condé en 2020. A la suite de cet appel, Conakry et plusieurs villes

guinéennes ont été la proie la semaine dernière de heurts violents. Au moins huit manifestants (10 selon l'opposition) et un gendarme ont été tués, des dizaines d'autres blessés.

Abdourahamane Sanoh, coordonnateur de cette alliance de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile, a été condamné mardi à un an de prison ferme et quatre autres responsables à six mois ferme.

Alors que les défenseurs des droits de l'homme dénoncent les arrestations arbitraires, un usage excessif de la force par les services de sécurité et le long historique d'impunité de ces dernières, le gouvernement a souligné que la marche des femmes avait été *«autorisée, conformément aux textes relatifs à l'exercice des droits fondamentaux, dont la liberté de manifestation»*. Mais il a fait état d'*«informations concordantes et persistantes sur la possible infiltration de la marche des femmes par des personnes décidées à troubler l'ordre public par des actes de violence»*.

Aucune sortie de crise ne paraît en vue, le FNDC annonçant une nouvelle *«grande marche pacifique»* jeudi -qui a été autorisée- pour faire échouer le projet prêté au président Condé de briguer sa propre succession en 2020 et de changer à cette fin la Constitution, qui l'empêche de concourir à un troisième mandat.

[Le Figaro](#)

Les principaux initiateurs

des manifestations condamnés à des peines de prison en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Depuis une semaine, le pays est agité par un mouvement de contestation visant à faire obstacle à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

Un tribunal de Conakry a condamné à des peines allant de six mois à un an de prison ferme, mardi 22 octobre, les principaux initiateurs des manifestations qui agitent la Guinée depuis une semaine et qui ont fait une dizaine de morts. Le jugement a été accueilli dans la salle par des cris de « **Justice corrompue !** ». « **C'est un procès inique dirigé par des magistrats sous influence de l'exécutif, s'est indigné Mohamed Traoré, l'un des avocats des prévenus. C'est une manière pour le pouvoir d'intimider la population [et de dire] que quiconque essaie de s'opposer au projet de troisième mandat [du président Alpha Condé] sera jugé et condamné.** »

Abdourahamane Sanoh, coordinateur du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), a été condamné à un an de prison ferme et quatre autres responsables à six mois ferme. Trois autres prévenus ont été relaxés. Ils étaient jugés pour avoir causé des troubles graves aux yeux de la justice guinéenne, en appelant à manifester et à paralyser l'économie à partir du 14 octobre pour faire obstacle à un éventuel troisième mandat du président Condé en 2020. Le procureur

avait requis contre sept prévenus la peine maximale de cinq ans de prison ferme, et la relaxe du huitième. Les avocats des prévenus ont dit leur intention de faire appel.

A la suite de l'appel à la mobilisation lancé par le FNDC, Conakry et plusieurs villes guinéennes ont été en proie, la semaine dernière, à des heurts violents. Au moins huit manifestants (dix selon l'opposition) et un gendarme ont été tués, des dizaines d'autres blessés. *« Nul ne peut être détenu pour avoir organisé ou appelé à une manifestation pacifique. Les leaders du FNDC doivent être libérés immédiatement et sans condition, a réagi François Patuel, chercheur à Amnesty International. Ces condamnations de leaders de la société civile confirment la volonté des autorités guinéennes d'écraser toute forme de dissidence. »*

La contestation a aussi donné lieu à l'arrestation et au procès de dizaines de membres du FNDC et de manifestants à travers le pays. Un tribunal de Mamou, à 300 km de Conakry, a condamné lundi trois personnes à un an de prison avec sursis, 20 à six mois avec sursis et en a relaxé 19.

« Semer la pagaille »

Les défenseurs des droits humains dénoncent un usage excessif de la force par les services de sécurité, des arrestations arbitraires et une répression visant à faire taire l'opposition. Le pouvoir dit que le mouvement est illégal faute de déclaration préalable et, pour justifier la répression, invoque les risques causés à la sécurité publique.

La communauté internationale s'alarme du danger d'une escalade. L'ONU, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), les Etats-Unis, l'Union européenne et la France ont appelé au dialogue et, de la part des autorités, au respect des libertés. Mais aucune sortie de crise ne paraît en vue et le FNDC, coalition de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile,

appelle de nouveau à manifester cette semaine.

Le FNDC entend faire barrage au projet prêté au président Condé de briguer sa propre succession en 2020 et de changer à cette fin la Constitution qui l'empêche de concourir à un troisième mandat. Elle dénonce une dérive de la part de M. Condé, opposant historique dont l'accession au pouvoir, en 2010, avait marqué l'instauration d'un gouvernement civil après des décennies de régimes militaires et autoritaires.

M. Condé ne confirme ni n'infirme les intentions qu'on lui attribue. Mais en septembre, il a lancé des consultations sur la Constitution et, peu après, appelé ses partisans guinéens à New York à se préparer à un référendum et à des élections. Le président guinéen a assuré samedi que la contestation était limitée et accusé ses adversaires de chercher à « *semmer la pagaille pour décourager les investisseurs* ». « *Quand on accuse les gendarmes de tirer à balles réelles, sachez que ce sont les manifestants eux-mêmes qui tuent des gens pour ensuite faire accuser le gouvernement et ternir l'image du pays* », a-t-il dit.

[Le Monde/AFP](#)

Les élections législatives retardées depuis des mois en Guinée devront encore attendre

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



La date du 28 décembre proposée par le chef de la commission électorale n'étant pas tenable, a annoncé lundi 21 octobre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en présence de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). L'OIF demande la révision du fichier électoral.

Cette nouvelle intervient en pleine crise politique causée par l'ambition prêtée au président Alpha Condé de briguer sa propre succession en 2020 et de changer à cette fin la Constitution qui l'empêche de concourir à un troisième mandat.

L'actuel Parlement est entré en fonctions en janvier 2014 pour cinq ans. Des élections devaient se tenir fin 2018 ou début 2019, mais n'ont pas eu lieu pour des raisons politiques et techniques, au milieu de querelles exacerbées entre la majorité du président Alpha Condé et l'opposition. En janvier, M. Condé a prolongé le mandat du Parlement jusqu'à l'installation d'une nouvelle législature à une date non spécifiée.

Le chef de la commission électorale, Salif Kébé, avait proposé en septembre la date du 28 décembre pour élire les nouveaux députés. L'opposition avait immédiatement dénoncé un projet irréaliste et servant, selon elle, les desseins présidentiels de M. Condé en 2020.

Lundi, l'envoyé spécial de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en Guinée, Tiema Coulibaly, a déclaré devant la presse que la date du 28 décembre était "à reconsidérer". L'OIF est un acteur accompagnant le processus électoral, responsable de la mise en œuvre des recommandations d'un audit du fichier électoral.

M. Coulibaly a invoqué des raisons techniques comme la mise à jour du fichier électoral, obstacle majeur à la tenue des élections jusqu'alors, et l'entrée en service d'un nouveau logiciel.

Tieman Coulibaly, l'émissaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie

La non-tenue du scrutin était acquise avant même la conférence de presse, le président Condé n'ayant pas convoqué les Guinéens aux urnes dans le délai légal de 70 jours.

Ce nouvel attermolement survient alors que la Guinée est en proie à une agitation meurtrière depuis qu'un collectif de partis d'opposition, de syndicats et de la société civile a appelé à manifester pour faire barrage à un éventuel troisième mandat de M. Condé.

Au moins huit manifestants (dix selon l'opposition) et un gendarme ont été tués la semaine passée. Un tribunal de Conakry doit rendre mardi un jugement très attendu contre huit responsables du collectif. Le parquet a requis vendredi la peine maximale de cinq ans de prison ferme à l'encontre de sept d'entre eux et demandé la relaxe du huitième prévenu.

[AFP](#)

Condamnation d'activistes en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Petit à petit, Alpha Condé est en train de tomber le masque. Quant à son intention de briguer un nouveau mandat. C'est le moins que l'on puisse dire. En effet, après une semaine de manifestations sur fond de répression violente, le président guinéen, par le biais de la justice, vient de condamner des activistes opposés à son projet de révision constitutionnelle à des peines des peines d'emprisonnement ferme, et cela alors que l'opposition et la société civile appellent à de nouvelles manifestations.

On se demande si le poids de son âge et son obnubilation du troisième mandat ne lui jouent pas des tours

En tout cas, alors que l'on croyait que le sang versé des Guinéens à l'occasion des journées de protestation de la semaine dernière, serait un signal suffisamment fort pour amener le président Condé à jouer balle à terre, c'est avec surprise que l'on a appris ces condamnations en séries. Si ce n'est pas jeter de l'huile sur le feu en aiguissant la polémique, cela y ressemble fort. On a l'impression que l'opposant historique devenu président a opté pour la stratégie de la terre brûlée. Car à entendre le chef de l'Etat guinéen qui, à défaut de se taire, s'est fendu d'arguments si spécieux qui convaincraient difficilement même ses partisans les plus crédules, l'on se demande si le poids de son âge et son obnubilation du troisième mandat ne lui jouent pas des tours au point de lui faire perdre toute lucidité. Car, c'est peu de dire que si le Professeur n'était pas mû par la volonté irrépressible de goûter au fruit défendu du troisième mandat dans le jardin ...du Fouta Djallon, la Guinée aurait

certainement fait l'économie des pertes en vies humaines de la semaine écoulée. Aussi, loin de lui dénier le droit de recourir à l'arbitrage du peuple, l'on se pose des questions sur l'opportunité d'une telle démarche quand la moitié de la population, voire plus, est déjà vent debout contre son projet. Comment, dans ces conditions, peut-il raisonnablement penser pouvoir organiser un référendum et recueillir l'assentiment du peuple guinéen si ce n'est qu'en Afrique, on n'organise pas des consultations électorales pour les perdre ? C'est pourquoi l'on est fondé à croire, à la suite de l'artiste-musicien *reggae man* ivoirien, Tiken Jah Fakoly, qu'«Alpha Condé devient fou ». Ce d'autant qu'il continue de jouer l'autruche, en tentant de réduire l'ampleur de la contestation à quelques poches résiduelles de la capitale et dans quelques rares villes, alors que la contagion est en train de gagner visiblement tout le pays.

A 80 ans révolus, Alpha Condé devrait suffisamment craindre le Ciel pour ne pas se laisser aveugler par le pouvoir

Mais moins qu'une attitude irrévérencieuse à l'endroit du chef de l'Etat guinéen, cette interpellation énergique de l'artiste est une invite à un examen de conscience, pour éviter au Professeur de dresser le bûcher contre son peuple. D'autant qu'à 80 ans révolus, Alpha Condé devrait suffisamment craindre le Ciel pour ne pas se laisser aveugler par le pouvoir. Déjà, son obstination à vouloir jouer les prolongations à la tête de l'Etat guinéen, a entraîné la mort de bien de ses compatriotes. Refuser de voir la réalité en face en se croyant suffisamment fort pour résister à la bourrasque de la colère de son peuple, c'est faire preuve d'une folie aventurière ou d'une myopie politique qui pourrait être fatale à son pouvoir. L'expérience humiliante en 2014 de l'ex-président burkinabè, Blaise Compaoré, devrait lui servir de leçon. Mais si malgré ce rappel de l'Histoire, et malgré les appels à la raison de personnalités politiques du continent comme le Sénégalais Abdoulaye Bathily et d'anciens chefs d'Etat africains

signataires de l'appel de Niamey, le chef de l'Etat guinéen se montre autiste au point de ne pas reconnaître sa responsabilité et de rejeter la faute à autrui, il faut croire que rien ne le fera reculer dans sa volonté de tenir son référendum querellé pour s'ouvrir le chemin d'un troisième mandat. En tout état de cause, comme le dit l'adage, « *il n'est jamais tard pour bien faire* ». Et Alpha Condé a encore toutes les cartes en main, pour sortir de l'histoire politique de son pays par la grande porte. Mais, pour paraphraser un autre dicton, s'il choisit malgré tout de semer le vent, qu'il s'attende à récolter la tempête. Car, dans l'histoire du monde, aucun dictateur n'est jamais venu à bout d'un peuple déterminé.

[Le Pays](#)

Chronique : Alpha Condé, un président au-dessus de tout soupçon [Par Tierno Monénembo]

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Le mythe savamment monté de l'exception Alpha Condé n'aura duré que le temps d'un bluff, l'espace d'un cillement.

Pourtant, les plus lucides avaient déjà ouvert les yeux pour faire tomber le masque de celui que les officines parisiennes tiennent à faire passer pour « l'opposant historique, le premier président démocratiquement élu, le Mandela de son pays : la Guinée. Hélas, cela ne se pas passe comme ça aujourd'hui : les juments de course sortent des meilleurs haras et les grands leaders, des meilleures agences de communication. Le produit est figolé, l'emballage impeccable. Mais le manant a vite fait de montrer ses zones d'ombre, ses lignes de faille et sa part cousue de fil blanc.

À l'aise dans une démocratie du troisième type

La baudruche « Mandela guinéen » se dégonfle le jour même de sa confection, je veux dire le jour même de son élection. Péniblement arrivé au second tour avec 18 % contre 44 à son adversaire, Alpha Condé sera déclaré vainqueur (53 %) au second, alors qu'entre-temps, cinq mois se seront écoulés et que le fichier électoral aura été ravagé par un feu venu de nulle part ! Ne rigolons pas : c'est cela, la démocratie du troisième type ! Vérité des urnes ou pas, l'essentiel est fait : il est investi président de la République de Guinée. Sous les doux cieux d'Afrique, point besoin de mérite pour accomplir ce genre de prouesse. Quelques amis bien placés

suffisent largement. Et des amis riches et puissants, Alpha Condé en a à revendre : Bernard Kouchner, Michèle Alliot-Marie, Abdou Diouf, Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso, François Soudan, Jacob Zuma, François Hollande, Eduardo Dos Santos, Vincent Bolloré, Tony Blair, etc. Des gens de bien, des gens comme il faut, surtout les gens qu'il faut : à eux seuls, ils pèsent plus lourd que la vérité des urnes.

Une réincarnation de ses prédécesseurs

Les plus pessimistes pensaient que notre président-professeur se dépêcherait de nous faire oublier sa désastreuse élection en s'occupant de guérir les Guinéens des méfaits de ses prédécesseurs. C'était mal le connaître. Au contraire, le tribalisme et la corruption, le pouvoir personnel et les violences policières ont repris de plus belle. À croire que Sékou Touré, Lansana Conté et Dadis Camara se sont ligüés pour redoubler de férocité. Dix ans de mandat et rien de bien positif. L'économie ? À vau-l'eau. La démocratie et les droits de l'homme ? Le cadet de ses soucis. Son parti, le RPG, fonctionne sur le modèle du PDG de Sékou Touré, le parti-État type. C'est là que se prennent les grandes décisions. Il en est toujours le chef, en violation totale de la Constitution qui lui interdit d'occuper une charge autre que celle de chef de l'État. On puise davantage dans les caisses de l'État qu'au temps de Lansana Conté et la police a la gâchette aussi facile qu'au temps de Dadis Camara. Cent vingt manifestants tués à bout portant, neuf rien que la semaine dernière ! Et tenez-vous bien, les massacres du 28 Septembre n'ont toujours pas fait l'objet d'un procès au grand dam de l'ONU et des organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch.

Un président comme les autres et même pire

Bref, les masques sont tombés, « l'opposant historique » est

devenu un chef d'État africain comme un autre. Il fait ce qu'il veut, fût-ce au mépris de la morale et du droit. La date des élections législatives n'est toujours pas fixée alors que le mandat des députés a expiré depuis un an et demi. Les municipales, elles ont eu lieu depuis le 4 Février 2018, mais les conseils de quartier, les conseils municipaux de certaines villes et les conseils régionaux ne sont toujours pas formés. C'est vrai que le gouvernement a intérêt à lambiner sinon l'opposition emporterait 5 conseils régionaux sur 8 et à Conakry, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, à elle seule, occuperait 75 sièges de conseil de quartier sur 128. Et puis, de toute façon, « le Mandela de la Guinée » a un autre souci en tête : s'octroyer coûte que coûte un troisième mandat, quitte à marcher sur des monceaux de cadavres. Je vous le disais, (les slogans lénifiants des cabinets de communication n'y peuvent rien), Alpha Condé est un vrai chef d'État africain : le pouvoir, tout le pouvoir, le pouvoir par tous les moyens, le pouvoir pour le pouvoir, le pouvoir pour toujours.

lepoint.fr

**Le parquet requiert 5 ans de
prison ferme contre les
initiateurs de la**

contestation en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Cinq ans de prison ferme. Le parquet a requis vendredi devant un tribunal de Conakry la peine maximale à l'encontre des principaux initiateurs des manifestations contre un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé. Le tribunal rendra son jugement mardi 22 octobre.

Dans un tribunal placé sous haute protection policière et devant une salle bondée, le procureur Sidy Souleymane Ndiaye a requis contre sept des huit prévenus la même peine d'emprisonnement de cinq ans, assortie d'une amende de deux millions de francs guinéens chacun (194 euros). Il a demandé la relaxe du huitième prévenu.

Les prévenus sont des dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), collectif à l'origine de l'appel aux manifestations qui ont secoué Conakry et plusieurs villes de Guinée. Ces manifestations ont fait plusieurs morts en début de semaine.

Le procureur a assimilé cet appel à *"un appel à l'insurrection"*. Il a parlé de *"propos insidieux, graves et dangereux pour l'ordre public"*.

Les autorités affirment que le mouvement est illégal, faute de déclaration préalable. Il justifie depuis le début la répression de la contestation par le risque pour la sécurité publique. Le procureur a aussi noté que le FNDC avait appelé à

paralyser les mines, les banques et toute l'activité économique.

Les avocats des prévenus ont contesté que leurs clients aient appelé aux troubles et ont plaidé leur relaxe.

“En prison ou en liberté, je me battrai contre la politique d'Alpha Condé pour un troisième mandat, je me battrai pour empêcher Alpha Condé d'avoir un troisième mandat”, a dit un des prévenus, Ibrahima Diallo.

“La Constitution guinéenne n'est pas un chiffon”, a dit une des avocates, Halimatou Camara, qualifiant les partisans d'un troisième mandat de *“pyromanes”*, dans une mise en garde contre le risque d'escalade si Alpha Condé confirmait les desseins qui lui sont attribués.

La contestation a déjà fait dix morts parmi les manifestants et 70 blessés par balle, et donné lieu à près de 200 arrestations, selon le FNDC. Les autorités parlent de neuf morts.

Le FNDC entend faire barrage au projet prêté au président Condé de faire réviser la Constitution pour se présenter à sa propre succession à l'expiration de son deuxième mandat en octobre 2020. L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats.

L'ONG Human Rights Watch a réclamé l'arrêt de la répression, la libération des personnes arrêtées et une enquête sur les violences. Les autorités ont interdit toute manifestation depuis juillet 2018, mais la répression s'est durcie ces derniers jours.

Elle rappelle avoir abondamment dénoncé par le passé *“l'usage excessif de la force létale”* par les policiers et les gendarmes guinéens lors de manifestations et les actes de brutalité contre les manifestants. Elle fustige *“l'impunité quasiment totale”* des forces de sécurité.

“L’interdiction systématique de toute manifestation, l’arrestation arbitraire de responsables de la société civile et le recours à la violence pour disperser les manifestants montrent que le gouvernement est prêt à fouler au pied les droits humains pour réprimer la contestation”, écrit-elle.

La communauté internationale s’alarme des tensions actuelles dans un pays pauvre malgré ses importantes ressources minières, à la stabilité incertaine, coutumier des protestations et des répressions extrêmement violentes.

[TV5MONDE/AFP](#)

Chronologie : 121 articles de presse pour comprendre la dérive répressive du régime de Alpha Condé [avril 2011 à octobre 2019]

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Plongé dans les archives de RFI de 2011 à 2019, nous avons lu 121 articles de presse sur la Guinée qui traitent des sujets : répressions de manifestations, violences policières, arrestations d'opposants, de journalistes et d'artistes, condamnation d'opposants, manifestants tués, violations de droit de l'homme, torture, violences interethniques, interdiction de manifestations, violation de la liberté de la presse, assassinats ciblés. De façon chronologique, nous vous rappelons les faits qui témoignent du caractère répressif du régime de Alpha Condé.

Avril 2011, sept partisans de l'opposant guinéen Cellou Dalein Diallo ont été condamnés à 1 an de prison ferme pour avoir participé le 3 avril à [un rassemblement interdit](#) par le gouverneur de Conakry. Au total, 60 membres de l'UFDG étaient jugés devant les tribunaux.

Mai 2011, au moins 25 morts, plusieurs blessés dont 17 dans un état grave et 21 bâtiments incendiés, c'est le bilan d'un conflit interethnique qui a dégénéré dans le district de [Galakpaye](#), localité du sud-est de la Guinée. Les violences, entre autochtones originaires de la région des Kpèles et des Malinkés venus d'autres parties de la Guinée, ont éclatées dans la nuit du lundi 2 mai au mardi 3 mai 2011. Les tensions entre ethnies sont courantes en Guinée, mais habituellement à l'occasion de scrutins électorales, comme se fut le cas lors de l'élection présidentielle de 2010.

Mai 2011, les trois militaires affectés à la protection rapprochée du leader de l'opposition Cellou Dalein Diallo, ont été condamnés jeudi 12 mai 2011 à deux ans de prison ferme pour « [participation à un rassemblement interdit et trouble à l'ordre public](#) ». Ils s'étaient rendus le 3 avril à l'aéroport de Conakry pour accueillir Cellou Dalein Diallo de retour en

Guinée après près de quatre mois d'absence

Juillet 2011, des tirs nourris ont été entendus pendant près de trois heures ce mardi [19 juillet 2011 au matin dans le quartier de la résidence du président guinéen Alpha Condé](#) à Conakry. Selon la radio d'Etat guinéenne, la résidence aurait été touchée par une roquette. François Fall, ministre-secrétaire général de la présidence, a déclaré que le président Condé était « sain et sauf ». Alpha Condé qui s'est exprimé dans la matinée appelant au calme et à la vigilance. Les combats auraient fait un mort. A la suite de l'attaque, l'ancien chef d'état-major de l'armée guinéenne, le général Nouhou Thiam a été arrêté, selon sa femme.

Juillet 2011, au lendemain de la tentative d'assassinat contre Alpha Condé, [37 militaires guinéens ont été arrêtés](#) ce mercredi 20 juillet 2011. Il s'agit pour la plupart de proches du général Sékouba Konaté, ancien président du régime de transition, et de l'ancien chef de la junte militaire Moussa Dadis Camara. Tous sont détenus au siège de l'état-major de la gendarmerie nationale à Conakry.

Juillet 2011, le parquet a ouvert une information judiciaire en Guinée après l'attaque contre la résidence du président Alpha Condé mardi dernier. Selon l'avocat général, des véhicules, des armes, des munitions et une importante quantité de drogue ont été saisis. Au total, [ce sont maintenant 40 militaires qui ont été interpellés depuis l'assaut](#). On a appris ce vendredi 22 juillet l'arrestation du colonel Algassimou Barry, longtemps préfet de N'Zérékoré et celle du général Bachir Diallo, ancien directeur de cabinet du général Sékouba Konaté, qui a dirigé la transition.

Juillet 2011, en Guinée, [les médias nationaux ont reçu l'interdiction provisoire d'évoquer l'attentat contre la vie du chef de l'Etat](#) qui a eu lieu la semaine dernière. Les émissions à caractère politique sont aussi proscrites jusqu'à nouvel ordre. Plusieurs associations et l'Union des radios et

téléphones libres de Guinée demandent à ce que le CNC, le Conseil national de la communication, revienne sur sa décision.

Juillet 2011, après l'interdiction faite à tout média national guinéen d'évoquer l'attentat contre le président Alpha Condé, [la France fait part de sa préoccupation. Elle a dénoncé, ce jeudi 28 juillet, « une atteinte grave à la liberté d'expression »](#). De leur côté, les médias privés guinéens s'insurgent contre un « acte de censure » et l'association de défense de la liberté de la presse RSF parle de « mesure liberticide ». Les autorités assurent que cette mesure est temporaire.

Septembre 2011, il s'agit d'accusations graves. Le président guinéen [Alpha Condé accuse les autorités sénégalaises et gambiennes d'avoir été complices de l'attentat qui l'a visé le 19 juillet 2011](#). Dans une interview accordée au quotidien sénégalais l'Enquête et à la radio Sud FM, Alpha Condé affirme, ce dimanche 11 septembre 2011, que les gouvernements de ces deux pays ont laissé les préparatifs de cette attaque se dérouler sur leur sol sans réagir. Il dit s'en être déjà ouvert à Madické Niang, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, ainsi qu'à son homologue gambien. Lors de cet entretien, Alpha Condé cite le nom de certains guinéens qui selon lui ont été associés d'une manière ou d'une autre aux préparatifs de l'attaque : Bah Oury, le numéro 2 de l'UFDG, le parti de Cellou Dallein Diallo, Tibou Camara ou encore Amadou Oury Diallo dit Sadaka.

Septembre 2011, le gouvernement sénégalais a déclaré le 12 septembre avoir appris « avec surprise » les accusations d'Alpha Condé, qui le soupçonne de complicité dans un attentat dont il est sorti indemne en juillet. Il nie toute implication après [un démenti de la présidence sénégalaise](#). De son côté, le gouvernement gambien a réfuté les accusations du président Alpha Condé.

Septembre 2011, [les forces de l'ordre ont empêché ce mardi 27](#)

[septembre 2011 la tenue, à Conakry, d'un rassemblement d'opposants](#) qui entendaient protester contre l'organisation d'élections législatives à une date fixée « unilatéralement » par le pouvoir et la Commission électorale nationale indépendante (Céni), dont ils demandent la restructuration. Un homme de 35 ans a été tué par balle lors des affrontements.

Septembre 2011, [au moins deux personnes ont été tuées hier mardi \[27 septembre\] à Conakry et une trentaine d'autres blessées](#), selon le bilan officiel des violences qui ont éclaté après l'interdiction d'un rassemblement de l'opposition. Certaines sources avancent le chiffre de quatre morts. Les affrontements ont opposé des partisans de l'opposition aux forces de l'ordre. L'opposition entendait manifester contre l'organisation de législatives le 29 décembre. Elle conteste les modalités d'organisation du scrutin et sa date, décidées selon elle, sans concertation par le gouvernement et la Commission électorale.

Septembre 2011, [après les violences ayant opposé les forces de l'ordre à des manifestants qui ont fait au moins deux morts mardi à Conakry, et entraîné plus de 300 arrestations](#), le gouvernement guinéen tend la main à l'opposition. Il propose une rencontre aux différents partis pour désamorcer la crise. Une rencontre qui pourrait se tenir dès ce vendredi 30 septembre 2011. L'opposition dénonce depuis quelques jours l'organisation des législatives du 29 décembre, date décidée, selon elle, sans concertation. Elle accuse le pouvoir de préparer des fraudes.

Octobre 2011, [le secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée \(CNTG\) est sorti indemne d'une attaque à main armée contre son domicile](#) dans la banlieue de Conakry. Quatre hommes portant « des uniformes en treillis de l'armée guinéenne » et des cagoules, a expliqué Amadou Diallo. Une enquête est ouverte.

Octobre 2011, que se passe-t-il au sein de la Céni ? [Le](#)

[limogeage du directeur des opérations de la Céni, Pathé Dieng, crée une situation embarrassante au sein de l'institution.](#) Et c'est même la cacophonie qui règne. Le président guinéen, Alpha Condé, a tapé du poing sur la table.

Novembre 2011, [« La torture reste une pratique courante, voire ordinaire » en Guinée.](#) C'est le constat qui ressort d'un rapport de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dont l'ACAT, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Ce rapport est le fruit d'une enquête menée pendant un an par ces organisations.

Février 2012, l'opposition politique guinéenne, réunie autour de l'Alliance pour le progrès et la démocratie, a appelé, le lundi 13 février 2012, à une « [journée ville morte](#) » dans le pays. Elle accuse le pouvoir de multiplier les violations des droits de l'homme et de liberté.

Mars 2012, [la police a dispersé ce 17 mars 2012 à Conakry une manifestation de l'opposition avec des tirs de grenades lacrymogènes. Des dizaines de personnes ont été arrêtées.](#) Depuis plusieurs mois, l'opposition réclame des élections législatives « transparentes ». Prévues initialement en décembre dernier, elles ont été reportées au 8 juillet 2012 à la suite de plusieurs interventions de l'opposition qui conteste le processus de leur organisation.

Mars 2012, au moins 15 militants ont été blessés dans l'attaque du siège du parti présidentiel, le Rassemblement du peuple de Guinée, ce samedi 17 mars. Quelques heures plus tôt, la police avait dispersé une manifestation de l'opposition à coups de gaz lacrymogène. L'attaque est intervenue en représailles. Ce dimanche, [le siège du Parti de l'espoir pour le développement national \(PEDN\) de Lansana Kouyaté, de la ville de Kouroussa, à l'est de la capitale, a également été attaqué.](#)

Avril 2012, un tollé général s'est abattu sur la commission

électorale nationale indépendante de Guinée, [la Ceni, après un nouveau report sine die des élections législatives prévues le 8 juillet et déjà ajournées à plusieurs reprises](#). Le président guinéen Alpha Condé a expliqué aux médias d'Etat ne pas convoquer les électeurs à la date annoncée, car il n'a pas « la certitude que tout est normal, que tous les problèmes techniques sont réglés ».

Mai 2012, la date des élections législatives guinéennes n'est toujours pas fixée, alors que ce scrutin devait se tenir six mois après l'investiture du président Condé, en décembre 2010. Le 27 avril dernier, évoquant des « problèmes techniques », Alpha Condé a annoncé le report sine die des législatives. Face à ce nouveau retard, [l'opposition guinéenne a annoncé, ce lundi 7 mai, l'organisation de manifestations de rues et de meetings pour exiger du gouvernement des législatives transparentes](#) dans les meilleurs délais.

Août 2012, des violences ont éclaté dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 août entre forces de l'ordre et villageois guerzés et tomas dans la localité de [Zogota](#), proche de N'zérékoré, principale ville de la Guinée forestière. Les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles : au moins cinq personnes ont été abattues et plusieurs autres ont été blessées.

Août 2012, en Guinée, la manifestation de l'opposition interdite par les autorités a mal tourné dans la capitale Conakry. Les forces de l'ordre sont intervenues et policiers, gendarmes et militants se seraient affrontés. [Des gaz lacrymogènes ont été lancés dans les concessions de leaders de l'opposition, Lansana Kouyaté et Cellou Dalen Diallo](#).

Septembre 2012, le président de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni) de Guinée, Louceny Camara, a annoncé mercredi 5 septembre qu'il quitterait prochainement ses fonctions, à la faveur d'une réorganisation – en cours – de cette institution chargée d'organiser les prochaines élections législatives. [Louceny Camara était contesté par](#)

[l'opposition](#) qui réclamait son remplacement. Cependant, cette concession est jugée mineure par l'opposition qui est encore loin de vouloir revenir au sein de la Ceni.

Novembre 2012, [La directrice nationale du Trésor public de Guinée, Aïssatou Boiro, a été assassinée](#), ce vendredi 10 novembre dans la soirée à Conakry, par des inconnus qui n'ont pas encore été retrouvés. Elle était l'une des personnalités les plus importantes dans la lutte contre le détournement de fonds au sein des services de l'Etat.

Décembre 2012, la ville de Guéckédou, en Guinée forestière, est secouée depuis le 8 décembre par [des manifestations pour réclamer le départ du préfet](#). Boukary Keita exige, selon ses détracteurs, l'adhésion obligatoire de tous les fonctionnaires de la ville au le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel. Il y a eu au moins une vingtaine de blessés lors de ces manifestations.

Décembre 2012, la ville de Guéckédou, en Guinée forestière, a encore été secouée le mardi 11 décembre 2012 par [des violences entre partisans et adversaires du préfet de la ville, Boukary Keita. Bilan de ces nouvelles violences : au moins deux morts et des dizaines de blessés](#).

Février 2013, à trois mois des élections, l'opposition fait de nouveau entendre sa voix. [Des milliers d'opposants ont manifesté dans les rues de Conakry](#), ce lundi 18 février, pour exiger que les élections législatives prévues le 12 mai prochain soient libres et transparentes. Ils réclament notamment le renvoi, sans condition, de l'opérateur sud-africain Way Mark, chargé de mettre à jour le fichier électoral. C'est l'une des rares fois où les autorités ont levé l'interdiction de manifester.

Février 2013, en Guinée, [l'opposition se retire du processus électoral pour protester contre l'absence de dialogue avec le pouvoir](#) et le manque de concertation avec le président de la

Commission électorale nationale indépendante (Céni), Bakary Fofana. Elle ne boycottera toutefois pas les prochaines élections. Il s'agit des législatives, repoussées à plusieurs reprises, qui ont été fixées au 12 mai prochain.

Février 2013, l'opposition guinéenne a encore mobilisé ce mercredi 27 février des milliers de personnes dans les rues de Conakry pour exiger des élections législatives libres et transparentes dont la date est prévue le 12 mai prochain. [Une manifestation émaillée d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Le dernier bilan fait état d'au moins 130 blessés.](#)

Mars 2013, [une trentaine de responsables de l'opposition au président Alpha Condé sont convoqués par la justice](#), jeudi 14 mars à Conakry. Ils doivent être entendus dans le cadre d'une enquête ouverte pour faire la lumière sur les violences ayant entraîné neuf morts, à la suite de la manifestation du 27 février dernier.

Mars 2013, des heurts violents ont éclaté à Conakry ce jeudi pour la troisième soirée consécutive. [Plusieurs quartiers de la banlieue ont été secoués par des échauffourées entre forces de l'ordre et jeunes excédés par le manque d'électricité.](#) Des coupures récurrentes depuis plus d'une semaine. La compagnie d'électricité affirme que des travaux d'aménagement à la centrale de Tombo affectent le réseau.

Avril 2013, en Guinée, la date des prochaines législatives est fixée au 30 juin. Le décret est signé du président Alpha Condé. Faute de consensus avec l'opposition sur l'organisation d'un scrutin « libre et transparent », les législatives avaient été maintes fois repoussées. Aussitôt le décret signé, les principaux chefs de l'opposition se sont réunis, dimanche 14 avril, à Conakry, et ont appelé à des [manifestations pacifiques dans tout le pays à partir de jeudi, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un « déni de démocratie ».](#)

Avril 2013, des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont marqué la marche de l'opposition organisée à Conakry ce jeudi 18 avril. Les affrontements ont fait une quinzaine de blessés, et sept personnes ont été interpellées, dont deux leaders de l'opposition. L'opposition dénonce les conditions de l'organisation des élections législatives du 30 juin prochain. En février dernier, une précédente marche s'était soldée par des violences qui avaient alors entraîné la mort de neuf personnes.

Avril 2013, les manifestations et les violences ont repris de plus belle à Conakry. Lors d'une manifestation de l'opposition, ce jeudi 25 avril, dans la capitale guinéenne, au moins une personne a été tuée et dix autres blessées par balle. Des milliers de personnes sont descendues dans les rues à l'appel des opposants au président Alpha Condé. Ces derniers dénoncent toujours les conditions d'organisation des élections législatives du 30 juin prochain.

Mai 2013, le facilitateur de l'ONU, Said Djinnit, peine à trouver un terrain d'entente entre l'opposition et le gouvernement en vue d'instaurer le dialogue entre les deux parties. Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest s'est réuni avec les principaux responsables de l'opposition mais la publication du décret présidentiel, fixant au 30 juin le scrutin législatif, pose toujours problème.

Mai 2013, des heurts ont opposé jeudi 2 mai, à Conakry, les forces de l'ordre et des militants de l'opposition. Des dizaines de personnes ont été blessées dans les deux camps. Les manifestants demandent notamment des élections législatives libres et transparentes. La date du scrutin a été fixée par le président Alpha Condé au 30 juin, ce que l'opposition conteste.

Mai 2013, la contestation se poursuit en Guinée. L'opposition dénonce toujours les conditions d'organisation des

législatives du 30 juin prochain. Et réclame le départ de l'opérateur technique Waymark censé réviser le fichier électoral ainsi que la prise en compte du vote des Guinéens de l'étranger. Après la manifestation de jeudi, de nouvelles échauffourées ont opposé vendredi 3 mai militants de l'opposition et forces de l'ordre dans des quartiers réputés proches de l'opposition à Conakry. [Des coups de feu ont éclaté vendredi et il y aurait au moins deux morts.](#) Trois, selon Cellou Dallein Diallo, le président de l'UFDG.

Mai 2013, la situation reste incertaine et un climat précaire règne dans la capitale guinéenne depuis la marche organisée par l'opposition jeudi 2 mai. Une marche pacifique qui a dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre, faisant des dizaines de blessés. Les jours suivants, [les forces de l'ordre ont effectué une expédition punitive contre des opposants, pour venger l'un des leurs, qui a succombé à ses blessures.](#)

Mai 2013, en Guinée, les pénuries d'eau et d'électricité à Conakry font des dégâts ! La population manifeste tous les soirs dans les quartiers de la capitale pour protester contre ces pénuries qui s'aggravent de jour en jour et qui occasionnent [des affrontements entre forces de l'ordre et jeunes dans les quartiers](#) comme ce fut le cas dans la nuit de vendredi 10 mai à samedi 11 mai.

Mai 2013, de nouvelles manifestations de l'opposition ont dégénéré jeudi 23 mai. Des dizaines de milliers de manifestants se sont opposés aux forces de l'ordre, dénonçant un processus électoral trop favorable au président sortant, Alpha Condé. [Ces heurts ont fait un mort par balle et plusieurs blessés.](#) Si le scrutin législatif a bien lieu le 30 juin prochain, l'opposition ne sera pas représentée, faute d'avoir présenté une liste.

Mai 2013, les échauffourées entre des jeunes de l'opposition et ceux favorables au pouvoir ont continué ce samedi 25 mai.

Des sources médicales dénombrent au moins 15 personnes tuées depuis jeudi. Les premières violences ont éclaté jeudi, lors d'une marche d'opposants protestant contre un décret fixant au 30 juin la date des législatives, et se sont poursuivies vendredi. Face à cette situation, l'action des forces de l'ordre suscite des questions.

Juin 2013, des heurts ont éclaté ce mercredi à Conakry entre militants de l'opposition et forces de l'ordre faisant au moins 12 blessés dont 3 par balles selon des services sanitaires. Les militants avaient fait le déplacement pour soutenir Cellou Dalein Diallo accusé de diffamation.

Juillet 2013, des violences intercommunautaires ont éclaté hier, lundi 15 juillet, à Nzérékoré dans l'extrême sud-est de la Guinée, faisant au moins dix morts, de nombreux blessés et des dégâts matériels importants. Les affrontements entre autochtones guerzés et allogènes koniakés d'origine mandingue sont récurrents dans la région.

Juillet 2013, en Guinée, malgré un couvre-feu imposé depuis deux jours, la tension était encore palpable hier soir, mardi, dans les villes de Koulé et Nzérékoré. Deux communautés du sud-est du pays se déchirent depuis dimanche suite au passage à tabac qui a conduit à la mort d'un jeune homme. Les représailles ont provoqué des violences qui selon le dernier bilan officiel ont fait 16 morts et 80 blessés.

Août 2013, le gouverneur de Conakry a interdit à partir de jeudi toute manifestation liée aux coupures d'électricité après des violences et des heurts avec les forces de l'ordre qui ont fait ces derniers jours plusieurs blessés. Un immeuble de quatre étages abritant le siège et des appartements d'Electricité de Guinée, la compagnie publique, a été saccagé et incendié par des manifestants.

Septembre 2013, le climat politique reste tendu à Conakry malgré le report des législatives du 24 au 28 septembre. Des

échauffourées ont éclaté hier, dimanche 22 septembre, dans plusieurs quartiers de Conakry. [Le bilan fait état de 24 blessés, selon les autorités. Des affrontements ont opposé des militants du RPG, le parti présidentiel, à ceux de l'UFDG de Cellou Dalein Diallo](#), le principal parti d'opposition. Les gendarmes ont dû intervenir durant trois heures pour ramener le calme.

Octobre 2013, [une quinzaine de jeunes Guinéens ont été arrêtés entre le 24 et le 25 septembre suite aux violences pré-électorales](#). Gardés au secret pendant plusieurs jours, ils auraient ensuite été transférés dans un camp militaire à Kankan à plusieurs centaines de kilomètres de là. Les familles ont saisi la justice et chacun s'interroge à Conakry sur cette étrange procédure.

Novembre 2013, [des violences ont éclaté le mardi 19 novembre 2013 à Fria](#). Dans cette ville minière de l'Ouest guinéen, des milliers de jeunes gens et de femmes ont laissé éclater leur colère en raison des pénuries récurrentes d'eau et d'électricité. Cette manifestation a fait de nombreux blessés et de dégâts matériels.

Novembre 2013, l'opposition guinéenne entend protester contre ce qu'elle appelle le « hold-up » du pouvoir aux élections législatives du 28 septembre, des élections remportées par le parti du président Alpha Condé. [L'appel de l'opposition pour une « journée ville morte »](#), ce lundi 25 novembre, a été relativement suivi. Et la journée a surtout été marquée par des violences.

Décembre 2013, en Guinée, la situation reste tendue à Fria. Mardi, la ville située à environ 160 km à l'est de Conakry, a été le théâtre d'affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants, faisant six blessés légers d'après les hôpitaux. [La tension s'accroît dans la cité minière depuis que son usine d'alumine a fermé il y a 20 mois](#). La ville, qui dépendait entièrement de l'activité de l'usine, continue de

s'enfoncer dans la crise. Seul le centre-ville est alimenté en électricité.

Décembre 2013, [la criminalité refait surface en Guinée.](#) L'inquiétude grandit dans la population. Le bilan est lourd pour cette fin d'année 2013 : on a enregistré en quelques mois plus d'une vingtaine d'attaques à mains armées dont certaines meurtrières dans le pays.

Décembre 2013, ces dernières années, les cas de violence meurtrière se sont multipliés en Guinée. Lundi 16 décembre, à Kankan, le fief traditionnel du parti présidentiel d'Alpha Condé dans l'est du pays, des affrontements ont fait au moins trois morts depuis samedi. La gendarmerie a été saccagée lors d'une manifestation contre la mort d'un footballeur frappé par les forces de l'ordre. [Un cycle de violences alimenté par le règne de l'impunité.](#)

Février 2014, [Deux personnes ont été tuées et au 33 légèrement blessées lors d'émeutes, à Conakry,](#) ce mardi 18 février. Ces violences ont eu lieu à la suite du manque chronique de courant électrique en Guinée. Des milliers de jeunes gens ont laissé éclater leur colère dans plusieurs quartiers de la banlieue de Conakry où les forces de l'ordre, déployées en masse, ont affronté les manifestants.

Mars 2014, [Des centaines de femmes ont manifesté lundi à Conakry pour protester contre les pénuries d'eau dans leurs quartiers depuis plusieurs mois.](#) Elles ont barricadé le grand carrefour et empêché la circulation sur le boulevard le Prince, l'un des grands axes routiers, qui mène vers le centre-ville de la capitale guinéenne.

Avril 2015, en Guinée, [l'opposition s'insurge contre les agressions dont sont victimes des personnalités politiques](#) depuis plusieurs mois. Après l'assassinat d'un ancien ministre en février, le porte-parole de l'opposition Aboubacar Sylla a été poursuivi par des motards qui ont fait feu sur son

véhicule, le dimanche 5 avril.

Avril 2015, un appel de l'opposition à manifester pour protester contre l'insécurité en Guinée a paralysé ce lundi 13 avril la ville de Conakry (plus de 2 millions d'habitants), faisant au moins neuf blessés par balle à la suite d'échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre.

Avril 2015, six personnes ont comparu suite aux violentes manifestations du début de semaine à Conakry, jeudi 16 avril, au tribunal de Mafanco, en banlieue de la capitale. Cinq ont été condamnées à des peines de deux à six mois de détention pour « troubles à l'ordre public ». Dans le même temps, 36 personnes devaient comparaître devant un autre tribunal, à Dixinn, dans une procédure de flagrant délit. Mais le jugement a été reporté à lundi prochain.

Avril 2015, après les violents affrontements de la semaine dernière et malgré l'interdiction, de nouvelles manifestations de l'opposition ont eu lieu lundi à Conakry. L'opposition guinéenne demande toujours l'annulation du calendrier électoral.

Avril 2015, l'opposition avait appelé à manifester à Conakry, ainsi que dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, ce jeudi 23 avril, pour contester le calendrier électoral. Elle exige en effet que les élections communales se tiennent avant le scrutin présidentiel prévu en octobre prochain. Mais jeudi soir, l'opposition déplore l'usage de la force par les autorités pour empêcher ce rassemblement qu'elle juge « pacifique ». Une manifestation dans la ville de Labé a fait un mort.

Mai 2015, C'est le bilan de la manifestation nationale organisée lundi 4 mai à Conakry et dans les principales villes du pays pour demander une révision du calendrier électoral. Une trentaine de personnes ont par ailleurs été déférées devant la justice. Une trentaine de personnes arrêtées ont été

déférées devant la justice mardi 5 mai. Parmi elles, des mineurs de 11, 12 ou 13 ans.

Juin 2015, la Haute autorité de la communication de Guinée s'est attiré les foudres de la profession cette semaine avec une série de décisions que les journalistes qualifient de liberticides. Après une levée de boucliers de la presse, la HAC a fait marche arrière sur certains points. Mais pour les journalistes, c'est l'ensemble du texte qu'il faudrait modifier. Depuis le 1er juin et jusqu'à l'élection, [la Haute autorité de la communication \(HAC\) entend surveiller de près ce qui se dit et s'écrit dans les médias guinéens.](#)

Mai 2015, en Guinée, l'Assemblée nationale a adopté, le 2 juin, un texte de loi sur le maintien de l'ordre public. [Ce texte définit quand et comment la force peut être utilisée en vue de maintenir l'ordre lors des manifestations.](#) Une nouvelle mesure qui inquiète les organisations de défense des droits de l'homme, mais qui est défendue par le gouvernement. Ce texte de loi comporte des lacunes graves que dénonce Amnesty International.

Août 2015, [Human Rights Watch dénonce les « excès et crimes commis par les forces de sécurité en Guinée »](#), où l'ONG a dénombré deux morts et 146 blessés au cours des manifestations d'avril et mai dernier. Elle réclame aux autorités la fin de l'impunité et un plus grand contrôle des forces de l'ordre.

Août 2015, en Guinée, [un journaliste est porté disparu depuis deux semaines. Chérif Diallo travaillait pour le groupe privé Hadafo médias](#) et il est introuvable depuis le 23 juillet dernier. La police ne dispose pas de piste fiable pour le moment, mais ses proches n'excluent pas un enlèvement. Ce mercredi, des dizaines de journalistes et des membres de la société civile guinéenne ont organisé une marche silencieuse à Conakry pour exiger des autorités guinéennes de faire toute la lumière sur cette affaire.

Août 2015, en Guinée, [Ousmane Gaoual Diallo, le député de l'opposition Union des forces démocratiques de Guinée \(UFDG\) de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, a été arrêté et écroué à la prison de Conakry.](#) Depuis dix jours, il était recherché par les forces de sécurité pour coups et blessures volontaires sur un opérateur économique guinéen chargé d'importer des véhicules pour les parlementaires ; le député n'ayant, semble-t-il, pas reçu le sien. Une altercation a alors éclaté entre lui et cet opérateur qui a été légèrement blessé.

Octobre 2015, [des affrontements ont opposé pendant deux jours des militants de partis politiques rivaux dans l'extrême sud-est de la Guinée. Ces heurts ont déjà fait de nombreux blessés](#) et d'importants dégâts matériels ; le ministre de la Sécurité a condamné ces violences et a appelé au calme. Ces affrontements entre partisans du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) au pouvoir et de l'opposition de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) ont éclaté à N'Zérékoré le vendredi 2 octobre au moment où Alpha Condé lui-même devait atterrir dans la région

Octobre 2015, [le bilan des affrontements qui ont duré deux jours entre militants de partis politiques rivaux à N'Zérékoré dans l'extrême sud-est de la Guinée s'alourdit.](#) On parle désormais d'un mort et de dizaines de blessés selon des sources officielles et indépendantes à une semaine de l'élection présidentielle.

Octobre 2015, [des dizaines de femmes de l'Union des forces démocratiques de Guinée \(UFDG\), principal parti d'opposition en Guinée, ont manifesté vendredi 31 octobre devant les ministères de la Justice et celui des Droits de l'homme et des libertés publiques pour exiger la libération de plus de soixante des leurs, détenus depuis mi-septembre](#) et à l'approche du scrutin présidentiel du 11 octobre dernier. Ces responsables, militants et sympathisants de l'UFDG ont été arrêtés lors d'échauffourées entre eux et les militants du

Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel qui eux n'ont pas été inquiétés.

Décembre 2015, depuis plus de deux semaines, la localité de [Kintinian, zone aurifère par excellence, près de la préfecture de Siguiri, est soumise à une intense pression qui a pour but de pousser les populations locales à déguerpir. L'Etat guinéen veut céder cette zone à une société aurifère](#) qui exploite l'or dans la région depuis une vingtaine d'années. Pour tenter de mettre fin à la résistance des populations de Kintinian, les autorités ont employé ce samedi les grands moyens. Elles ont notamment déployé un important contingent de soldats, qui ont d'abord, selon des sources, utilisé du gaz lacrymogène et des matraques, avant de tirer à balles réelles.

Avril 2016, en Guinée, [les femmes de l'opposition sont en colère contre les autorités locales. Elles les accusent de séquestration et de détention illégale de leurs époux et enfants sans jugement depuis plusieurs mois](#). Mardi 19 avril, l'ambiance était toute particulière face à un impressionnant dispositif sécuritaire dans les principales rues qui mènent au grand port autonome de Conakry. Une manifestation autorisée puis interdite à la dernière minute a provoqué l'ire des femmes de l'opposition guinéenne. Elles voulaient dénoncer **la dictature** « *du régime guinéen et exiger la libération de tous les opposants* » arbitrairement détenus dans les prisons guinéennes.

Mai 2016, la douleur s'est abattue sur la principale formation de l'opposition guinéenne. Le parti de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo a enregistré [la mort d'un de ses agents de sécurité, en détention depuis mi-février 2016](#). Mamadou Saïdou Bah avait été arrêté au lendemain d'échauffourées, qui avaient conduit à la mort d'un journaliste indépendant près du siège de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

Mai 2016, [y aura-t-il un 3e mandat pour Alpha Condé en Guinée](#)

[? Depuis une semaine, le débat ne désenfle pas.](#) Le sujet s'est invité dans les conversations des Guinéens, sur internet, sur les radios, les télévisions. Alors certes, 2020 est encore loin, mais la question est posée. Il y a une semaine, lors d'une conférence de presse, le chef de l'Etat Alpha Condé a laissé planer le doute.

Juin 2016, en Guinée, des heurts et des dégâts ont à nouveau été enregistrés, pour la seconde journée consécutive, dans la ville de Mali, dans le nord du pays. [Des échauffourées ont éclaté entre la population locale et des hommes du camp militaire qui ont torturé un chauffeur d'un camion qui a été grièvement blessé. Des heurts, des dégâts, des soldats qui ont tiré à balle réelle et de nombreux blessés.](#) Tout a commencé quand un convoi militaire a été ralenti par un camion. Tout est parti du traitement inhumain et dégradant infligé à un citoyen de la ville de Mali par les hommes du colonel Issa Camara, le commandant du camp militaire de la ville.

Juin 2016, [plusieurs associations de la presse guinéenne ainsi que l'ONG Reporters sans frontières \(RSF\) ont dénoncé mercredi 29 juin le passage à tabac d'un journaliste par la garde présidentielle à Conakry,](#) lors d'un reportage au siège du parti au pouvoir samedi dernier. Abdoul Malick Diallo, collaborateur de l'hebdomadaire guinéen *Le Populaire* et du site Aminata.com, s'était rendu au siège du parti au pouvoir afin de couvrir les travaux de son assemblée générale hebdomadaire quand un membre de la garde présidentielle l'a pris à partie.

Août 2016, Véritable démonstration de force de l'opposition guinéenne ce mardi 16 août, dans les rues de Conakry où, au moins 700 000 personnes selon les organisateurs (moins de 500 000 selon les forces de l'ordre), ont défilé à [l'appel de l'opposition pour exiger plus de démocratie, de justice, de sécurité et de liberté face au régime d'Alpha Condé.](#) « *Alpha démissionne* », c'est par ce slogan que le porte-parole de l'opposition, Aboubacar Sylla, a entamé son discours sur

l'esplanade du stade du 28 septembre.

Février 2017, des fumées noires visibles dans la banlieue de Conakry. Depuis ce lundi matin, en Guinée, [des affrontements opposent des jeunes aux forces de l'ordre](#). Des barricades ont été érigées, des véhicules brûlés. Les manifestants réclament la reprise des cours alors que les enseignants sont en grève depuis deux semaines. Les écoles sont fermées, mais un accord a été trouvé dimanche soir entre les syndicats et le gouvernement.

Février 2017, les syndicats ont suspendu leur grève, ce lundi 20 février, suite à la signature d'un accord après 13 jours de négociations. Pourtant [de violentes manifestations ont éclaté principalement dans la banlieue de la capitale guinéenne, faisant au moins cinq morts](#) selon le gouvernement, à Cosa, sur l'axe Bambeto – Hamdalaye mais également à Gbessia, près de l'aéroport, Dabondy ou Yimbaya, des zones habituellement calmes.

Mars 2017, [Un enfant a été tué mardi 14 mars à Guéckédou, en Guinée forestière, et quatre autres personnes ont été blessées](#), a confirmé le préfet. C'est le bilan de graves incidents qui ont éclaté à l'annonce de la condamnation de l'ancien maire de la ville de Koundou, Désiré Koundouno, qui avait refusé d'entrer au RPG, le parti du président Alpha Condé, avant d'être démis de ses fonctions. Il a été condamné mardi à trois ans de prison ferme pour détournement de fonds. Quand le jugement a été rendu, la foule dispersée, les forces de l'ordre auraient fait usage de leurs armes, selon plusieurs témoignages. Un enfant a été tué. Deux femmes seraient encore à l'hôpital.

Juillet 2017, en Guinée, le président Alpha Condé n'a encore rien dit sur ses intentions de modifier ou non la Constitution pour briguer un troisième mandat mais ses partisans s'activent et appellent de tous leurs vœux cette modification. Et après l'opposition, c'est la société civile qui se mobilise pour

dénoncer ces appels. Mais [l'artiste reggae guinéen Elie Kamano a été empêché de défiler pacifiquement, lundi 17 juillet: il a été arrêté et placé en garde à vue par la police.](#)

Juillet 2017, Des artistes guinéens se placent en première ligne pour le combattre l'option d'un troisième mandat pour le président guinéen. La semaine dernière, c'était le reggaeman et militant Elie Kamano qui a été arrêté et écroué pendant plus de 24 heures. [Ce mardi, c'est un autre artiste rasta, Takana Zion, surnommé «l'artiste du peuple» qui est descendu dans les rues pour protester avant de se faire arrêter par les forces de l'ordre.](#)

Août 2017, [des dizaines de milliers de personnes ont répondu ce mercredi 2 août à l'appel de l'opposition guinéenne pour exiger du président Alpha Condé le respect des accords politiques de 2016.](#) Des accords signés entre l'opposition et la mouvance présidentielle le 12 octobre 2016.

Septembre 2017, l'abondance des mines et la multitude des sociétés minières qui exploitent la bauxite dans la région de Boké, dans le nord-ouest de la Guinée, ne font pas le bonheur des populations locales. Cette semaine, il y a eu [une seconde manifestation meurtrière depuis le début de l'année pour exiger le rétablissement des services sociaux de base. Les soldats ont fait usage de leurs armes à feu faisant au moins un mort et de nombreux blessés.](#) C'est une accumulation de promesses non tenues qui a mis le feu aux poudres et jeté des centaines de personnes [dans les rues de Boké.](#)

Septembre 2017, ce vendredi 22 septembre, cela fait déjà dix jours que les habitants de Boké, dans le nord-ouest du pays, protestent contre l'absence d'électricité et d'eau, notamment. [Des violences qui ont déjà fait deux morts et des dizaines de blessés.](#) Jeudi, les manifestants, en majorité des jeunes, s'en sont pris à des bâtiments publics de la ville voisine de Kolaboui. Les manifestants se sont en fait attaqués à des symboles de l'Etat. Les manifestants s'en sont pris aux

symboles de l'Etat et aux symboles de l'activité minière. Des édifices publics comme la sous-préfecture, la mairie, ou encore le poste de gendarmerie ont été incendiés.

Octobre 2017, c'est la troisième marche en trois semaines à Conakry. [L'opposition guinéenne a appelé dans les rues ses sympathisants mercredi 4 octobre pour marcher contre l'utilisation des armes à feu par les forces de l'ordre les jours de manifestations.](#) Il y a deux semaines, deux manifestants ont succombé à leurs blessures par balle. D'abord interdite puis finalement autorisée par les pouvoirs publics, ce mercredi, la marche sous haute tension à cause des risques de dérapages était très encadrée.

Novembre 2017, sale temps pour la presse privée guinéenne : [des dizaines de journalistes venus soutenir un des leurs, détenu, ont été brutalisés dans une gendarmerie de Conakry.](#) Pour avoir campé dans la cour de l'escadron de gendarmerie de Matam, pour soutenir un des leurs, détenu dans ces locaux, les journalistes guinéens ont eu droit à un traitement inhumain et dégradant. Des bastonnades à l'aide de ceinturons, des coups de matraque, des coups de pied, tout était permis pour faire comprendre aux journalistes qu'ils n'étaient pas les bienvenus.

Novembre 2017, en Guinée, [Espace FM est suspendue pour 7 jours. Cette décision émane de la Haute autorité de la communication.](#) L'instance reproche à la radio d'avoir diffusé des informations « susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat ». Dernier épisode d'une semaine de tensions entre autorités et journalistes. Lundi déjà un patron de presse avait été placé en garde à vue et mardi une dizaine de journalistes ont été violentés par des forces de l'ordre.

Novembre 2017, [des centaines de représentants de médias sont descendus, hier, mardi 7 novembre, dans les rues de Conakry pour dénoncer les exactions des forces de l'ordre contre les journalistes](#) et l'indifférence de la Haute autorité de la

communication. Aboubacar Camara, est le directeur de la radio et TV Gangan. Il a été arrêté et incarcéré dans une brigade de gendarmerie

Novembre 2017, en Guinée, l'abondance des mines dans le nord-ouest du pays ne fait pas le bonheur de tout le monde. Les manifestations pour exiger de meilleures conditions de vie ne faiblissent pas. Cette fois, c'est la localité de Sangarédi qui est en ébullition. [Des heurts opposent depuis jeudi des manifestants aux forces de l'ordre. Deux jeunes qui protestaient contre les coupures d'électricité et d'eau ont été blessés par balle](#) samedi 11 novembre dans la ville minière au cours de heurts avec la police.

Novembre 2017, en Guinée, plusieurs manifestations d'élèves ont eu lieu dans de nombreux quartiers de la capitale. [Un collégien a été tué ce lundi 20 novembre et plusieurs autres personnes ont été blessées](#). Les écoliers réclament la reprise des cours, car depuis une semaine, une partie des enseignants du primaire et du secondaire sont en grève et désertent les salles de classe.

Février 2018, alors que les Guinéens attendent toujours les résultats des élections communales de dimanche, les incidents violents se multiplient dans le pays. [Un incendie volontaire a notamment entraîné la mort de cinq enfants mardi 6 février à Kalinko \(préfecture de Dinguiraye\)](#). Le gouvernement et le parti au pouvoir appellent au calme.

Février 2018, encore [des violences et des victimes en Guinée où deux jeunes gens ont été tués ce lundi lors d'une descente des forces de l'ordre dans un quartier réputé favorable à l'opposition](#). Outre ces deux morts, les violences ont fait plusieurs blessés. Encore deux jeunes arrachés à l'affection de leur famille dans des heurts entre forces de l'ordre et manifestants dans les rues de Conakry. Deux nouvelles victimes qui allongent la liste des jeunes tombés sous les balles des forces de l'ordre dans ce quartier favorable à l'opposition,

relançant du coup le débat sur l'utilisation des armes à feu dans le maintien d'ordre en Guinée.

Février 2018, [un gendarme a été tué le 19 février dans des heurts entre manifestants et forces de l'ordre](#) dans la banlieue de Conakry, en Guinée. Les manifestations étaient liées à la grève des enseignants qui réclament de meilleures conditions de travail.

Février 2018, en Guinée, [au moins une personne a été tuée par balle et plusieurs personnes ont été blessées, ce lundi 26 février, lors de heurts entre forces de l'ordre et jeunes manifestants à Conakry](#), dans le quartier de Hamdallaye. L'opposition avait lancé un appel à une journée « ville morte » pour protester contre ce qu'elle appelle la « fraude généralisée » lors du scrutin communal du 4 février dernier. Son appel, largement suivi, coïncidait avec la grève de deux autres syndicats, celui de l'Education et celui de l'Union générale des travailleurs de Guinée.

Mars 2018, en Guinée, la tension monte et la crise socio-politique continue. A Conakry, des manifestations ont éclaté, ce lundi 12 mars, dans de nombreux quartiers de la capitale, notamment dans le centre administratif. Côté politique, [l'opposition avait appelé à une journée ville morte car elle continue de contester les résultats des élections locales du 4 février](#). Côté social, les enseignants entament leur cinquième semaine de grève et réclament un réajustement de salaire.

Mars 2018, dans un rapport publié ce 13 mars, [l'organisation de défense des droits de l'homme dénonce l'impunité vis-à-vis des auteurs des attaques récurrentes contre des groupes de presse](#) alors que le climat politique et social se « délétere » en Guinée, selon un communiqué.

Mars 2018, [trois jeunes gens ont été assassinés lors de la dernière manifestation de l'opposition](#), mercredi dernier, ce qui a provoqué un déferlement d'une foule de mères de familles

jusque dans les bureaux du médiateur de la République, Mohamed Saïd Fofana. Jeudi 15 mars, au cours d'un point de presse, le parquet de Conakry a essayé de défendre les forces de l'ordre en accusant des manifestants armés dont un a été mis aux arrêts en février 2018.

Mars 2018, en Guinée, [quatre manifestants tués par balle la semaine dernière lors de manifestations de l'opposition ont été inhumés ce lundi 19 mars](#). L'opposition demande la mise en place d'une commission internationale indépendante pour enquêter sur les 94 tués lors de manifestations politiques depuis l'accession au pouvoir d'Alpha Condé en 2010. Le gouvernement rejette, quant à lui, toute idée d'une telle commission. Cellou Dalein Diallo [réclame justice pour les 94 morts](#) et justice aussi pour les élections locales du 4 février dernier.

Mars 2018, en Guinée, une nouvelle journée de mobilisation de l'opposition a eu lieu jeudi 22 mars. Son chef de file, Cellou Dalein Diallo, continue de contester, et ce depuis le 4 février dernier, les résultats des élections locales. A l'appel de l'UFDG, son parti, des militants et sympathisants ont manifesté. Si la marche a été acceptée par les autorités, l'itinéraire lui n'a pas été validé. Tibou Camara, ministre conseiller et émissaire de la présidence a même tenté une médiation de dernière minute au domicile de Cellou Dalein Diallo, avant le départ. Mais le leader de l'UFDG a campé sur ses positions. [Dès le début de la manifestation, des affrontements ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre](#).

Mars 2018, les femmes de l'opposition guinéenne ne décolèrent pas. Elles sont une nouvelle fois descendues par centaines dans les rues pour exprimer leur mécontentement face aux exactions policières et aux tueries de leurs militants dont est victime l'opposition à chacune de ses manifestations. [Selon celle-ci, au moins 94 des leurs ont été tués depuis 2011 rien qu'à Conakry par les forces de l'ordre dans les](#)

[manifestations politiques](#). Hier, mercredi 28 mars, elles étaient chez le ministre de la Justice pour exiger des enquêtes et des poursuites contre les auteurs des crimes.

Avril 2018, [un tribunal de Conakry a condamné ce lundi 9 avril à 18 mois de prison ferme un responsable du principal parti d'opposition guinéen, Ibrahima Sory Camara](#), pour «outrage, injures et diffamation» à l'encontre du président Alpha Condé. Il a été conduit sous bonne escorte policière à la prison civile de Conakry.

Juillet 2018, en Guinée, l'augmentation du prix du carburant à la pompe de 25% n'est pas du goût des forces sociales et des syndicats dont la mobilisation ne faiblit pas depuis le 1er juillet. Hier lundi, [des affrontements ont éclaté un peu partout dans la capitale guinéenne entre forces de l'ordre et manifestants](#) à la suite de l'interdiction, par le gouvernorat de la ville de Conakry, d'une marche de protestation dite « marche de la dignité » par ses organisateurs.

Octobre 2018, [un jeune a été tué mardi 16 octobre à Conakry lors de la seconde journée « ville morte » organisée par l'opposition guinéenne](#) qui dénonce la corruption et des manipulations dans la mise en place des conseils communaux.

Octobre 2018, [alors qu'un adolescent a été tué par balle](#), mardi 23 octobre, en marge de la manifestation interdite de l'opposition guinéenne, Cellou Dalein Diallo, chef de file de l'opposition, a indiqué que sa voiture avait été visée par un tir.

Novembre 2018, [deux hommes ont été tués mercredi soir par des tirs de militaires guinéens dans une banlieue de Conakry secouée dans la journée par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre](#). L'opposition guinéenne avait appelé à une journée ville morte pour protester contre, selon elle, les violations des accords signés entre elle, la mouvance présidentielle et le gouvernement sur les

installations des élus locaux du scrutin du 4 février 2018.

Novembre 2018, en Guinée, le calme est revenu depuis ce 10 novembre au matin à Wanindara. Selon ses habitants, [ce quartier populaire de la capitale Conakry était en proie à la violence policière depuis ce 8 novembre après la mort de trois personnes, deux civils et un policier](#). Hier, le ministre de la Sécurité publique a annoncé dans un communiqué des enquêtes pour « rechercher et traduire en justice les auteurs de ces multiples cas de meurtres, d'agression et de vandalisme ».

Novembre 2018, en Guinée, [la marche des femmes de l'opposition de ce 13 novembre a été dispersée par des jets de gaz lacrymogènes dans la capitale](#), Conakry. Quelques centaines de manifestantes se sont réunies mardi 13 novembre à Conakry, la capitale de la Guinée, pour protester contre les violences policières et réclamer justice pour les personnes qui ont perdu la vie en marge des manifestations politiques.

Novembre 2018, le 7 novembre, [deux jeunes Guinéens étaient tués devant leur concession dans le quartier de Wanidara](#), en banlieue de Conakry. Selon les témoignages recueillis par notre correspondant sur place, les proches des victimes imputent le drame à des « militaires portant des bérets rouges ». La diffusion de ce reportage a entraîné l'annulation de l'accréditation de notre confrère par la HAC, la Haute autorité de la communication, après une plainte du ministère de la Défense. Mouctar Bah a tenté, dès le lendemain, de joindre les autorités civiles et militaires pour obtenir leurs commentaires sur ces témoignages, sans succès. La HAC a demandé que la parole soit donnée au ministère de la Défense.

Décembre 2018, en Guinée Conakry, [des opposants politiques, membres du parti Bloc libéral ont entamé mercredi une grève de la faim pour une durée de quatre jours](#). Ils dénoncent le déploiement depuis trois semaines de patrouilles mixtes composées de policiers, de gendarmes et de militaires dans les rues de la capitale. Des patrouilles créées après des semaines

de violences en marge de manifestations dans Conakry.

Février 2019, ce samedi 16 février, [des affrontements se sont déroulés à Conakry, à l'occasion du retour en Guinée du principal opposant Celou Dallein Diallo](#), qui revenait d'un voyage en Europe et au Sénégal. Une trentaine de personnes ont été blessées lors d'échauffourées avec les forces de l'ordre près de l'aéroport de Conakry, ce samedi 16 février. L'opposant Celou Dallein Diallo affirme que son véhicule a été pris à partie par des blindés de la police et qu'il a reçu des gaz lacrymogènes à l'intérieur de sa voiture

Mai 2019, en Guinée, [les violences et arrestations contre des militants hostiles au troisième mandat d'Alpha Condé se multiplient ces dernières semaines](#). Cela a notamment été le cas à Kouroussa, Kankan et Coyah. Nouvel épisode samedi à Kindia où 8 personnes ont été placées en détention. Leur tort, là aussi : avoir manifesté contre un troisième mandat d'Alpha Condé, une manifestation qui a été organisée en marge d'un rassemblement en présence du président guinéen.

Mai 2019, en Guinée, [sept personnes, interpellées samedi 3 mai dans la ville de Kindia \(à 135 km de la capitale\), lors de manifestations contre un 3e mandat du président Alpha Condé, ont été condamnées hier mardi à trois mois de prison ferme et à une amende de 500 000 francs guinéens](#). Ces personnes sont membres du Front national pour la défense de la Constitution. Elles ont été condamnées pour « entrave à la liberté de manifester » et pour « troubles à l'ordre public ». Leur avocat dénonce une condamnation injuste.

Juin 2019, en Guinée, le débat sur le changement de Constitution continue à agiter le pays. Les manifestations violentes sont courantes. Ce jeudi 13 juin, c'est Nzérékoré dans le Sud qui a été le théâtre de violents affrontements. [Au moins un mort et 28 blessés sont à déplorer](#). Ce qui devait être, jeudi un rassemblement des partisans du « Non » s'est transformé en affrontements. C'est en tout cas ce qu'indique,

le FNDC, le Front National de la défense de la Constitution, créé en avril dernier pour [s'opposer à un troisième mandat d'Alpha Condé.](#)

Juin 2019, en Guinée, les députés ont adopté cette semaine une série de textes relatifs à l'organisation des services de défense et de sécurité. La plupart ont fait l'objet d'un large consensus sauf une : la loi relative à l'usage des armes par la gendarmerie. Les députés d'opposition ont voté contre, en mémoire, disent-ils, des nombreuses victimes tuées par balles lors des manifestations et dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés. [Le texte, qui élargit le cadre de l'usage des armes à feu par les gendarmes, inquiète également les défenseurs des droits de l'homme.](#)

Août 2019, en Guinée, des dizaines de journalistes se sont rassemblés ce lundi dans les rues de Conakry devant le siège de la Haute Autorité de la communication. Ils pointent [le harcèlement de l'Etat sur les médias privés.](#) La colère suit de nombreuses convocations dans des commissariats et des tribunaux, ainsi que le placement sous contrôle judiciaire de dizaines de journalistes.

Octobre 2019, l'organisation Human Rights Watch dénonce, dans un rapport publié ce jeudi, la répression du droit à manifester en Guinée. Depuis plus d'un an, le gouvernement interdit de fait les manifestations de rue, explique l'ONG. Les autorités locales auraient interdit au moins 20 manifestations depuis juillet 2018.

Octobre 2019, [une demi-douzaine de dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution \(FNDC\) ont été interpellés par des membres des forces de l'ordre cagoulés au domicile de leur coordinateur, Abdourahmane Sanoh,](#) alors qu'ils se préparaient à donner une conférence de presse pour détailler les modalités de la mobilisation prévue lundi, selon l'opposition.

Octobre 2019, [les forces de sécurité guinéennes ont dispersé ce lundi plusieurs tentatives de rassemblements à Conakry.](#) L'opposition et la société civile appelaient à la mobilisation contre la réforme de la Constitution qui pourrait permettre au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat.

Octobre 2019, [au moins cinq morts et des dizaines de blessés,](#) selon nos informations, deux décès selon le gouvernement. C'est le bilan provisoire de la première journée de manifestations contre un potentiel 3e mandat du président Alpha Condé en Guinée ce lundi 14 octobre.

Octobre 2019, [le procès des membres du FNDC](#) arrêtés ce weekend à Conakry avant des manifestations et de deux autres personnes a débuté ce mercredi 16 octobre. Ils sont poursuivis pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public ».

Octobre 2019, en Guinée, huit responsables du Front national de défense de la Constitution (FNDC) sont poursuivis pour « manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles à l'ordre public ». La seconde audience a débuté en fin de matinée [et le procureur requiert cinq ans de prison contre sept des huit prévenus.](#)



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Les manifestations en Guinée ont fait au moins neuf morts, inquiétude internationale

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



“Environ neuf morts” : les manifestations qui agitent la Guinée depuis lundi ont eu des “conséquences tragiques”, ont reconnu mercredi les autorités de Conakry, alors que des opposants à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé comparaissent devant la justice et que la communauté internationale s’inquiète de “l’escalade de la tension”.

“Il a été enregistré au total environ neuf cas de décès, dont huit dans notre capitale, ainsi que de nombreux blessés”, a déclaré le ministre de l’Administration du territoire, le général Bouréma Condé. Les autorités avaient jusqu’ici confirmé seulement la mort d’un habitant de Conakry et d’un gendarme.

Ces manifestations “non-autorisées” ont “engendré des conséquences tragiques”, a commenté le ministre, selon qui le “calme est revenu sur la quasi-totalité du territoire”, même si les forces de maintien de l’ordre “s’évertuent à normaliser la situation dans les zones où des échauffourées persistent”.

L’opposition et la société civile militent depuis des mois contre un projet de nouvelle Constitution, évoqué par le

pouvoir, qui permettrait à Alpha Condé, 81 ans, de se présenter fin 2020 pour un troisième mandat. Leur nombre est actuellement limité à deux.

Quelques commerces ont timidement rouvert à Matoto, grande agglomération de la capitale, mais les manifestations se poursuivaient dans d'autres quartiers comme Hamdallaye, Cosa, Koloma, Lambanyi et Kobaya. "Ces jeunes sont fous, nous on est fatigués, nous voulons qu'ils rentrent chez eux, mais impossible", a déclaré une source policière.

– 'Traitements inhumains' –

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), coalition de partis d'opposition, de syndicats et d'associations de la société civile, à l'origine des manifestations, a dénombré 10 morts côté manifestants, 70 blessés par balle et de près de 200 arrestations. L'AFP a quant à elle pu établir un bilan de sept tués chez les manifestants, selon des proches et des médecins.

Huit des dirigeants du FNDC interpellés samedi ont comparu dans une ambiance tendue devant un tribunal de Conakry. Ils ont dénoncé des traitements inhumains et dégradants au cours de leur garde à vue, notamment le fait d'avoir été confinés dans des cellules exigües ou d'avoir été mis à nu.

Ils encourent de 3 à 5 ans de prison pour avoir tenu des propos de nature à troubler l'ordre public en appelant à manifester, selon l'accusation. Leur défense a annoncé qu'elle plaiderait "non-coupable" lors de la reprise de leur procès vendredi.

A Kindia (ouest), le procureur a requis six mois d'emprisonnement à l'encontre de sept manifestants pour "participation à un attroupement interdit".

"On continue d'assister à de nombreuses incursions des forces de l'ordre dans les domiciles des citoyens où des femmes ont

été agressées physiquement et verbalement et leurs marmites de riz renversées”, a dénoncé le FNDC.

Le gouvernement assure que les forces de sécurité ne font pas usage d'armes à feu et dénonce la diffusion d'“images montées de toute pièces”, en allusion à des vidéos présentées comme reflétant des exactions des services de maintien de l'ordre. Il estime que l'appel à manifester constitue en réalité “une action de déstabilisation de l'Etat (...) et une sérieuse menace pour la sécurité nationale”.

“Les innombrables intimidations du pouvoir doivent cesser, elles ne nous feront pas abandonner le combat pour la démocratie”, a rétorqué le chef de l'opposition politique, Cellou Dalein Diallo.

– ‘Dialogue insuffisant’ –

Ces tensions alarment la communauté internationale, dans ce pays pauvre malgré ses importantes ressources minières, à la stabilité incertaine, coutumier des protestations et des répressions extrêmement violentes.

“L'insuffisance de dialogue (...) provoque une escalade de la tension avec des recours à la violence, susceptible de porter gravement atteinte aux acquis démocratiques”, ont conjointement averti les représentants à Conakry de l'ONU, de la Cédéao, de l'UE, des Etats-Unis et de la France notamment.

“Nous appelons tous les acteurs à renouer le dialogue” et à “faire preuve de calme et de retenue en bannissant tout recours à la violence ou un usage disproportionné de la force”, ont-il dit, en suggérant qu'une “éventuelle libération rapide des personnes détenues de façon préventive serait de nature à aider à l'apaisement”.

Sans dévoiler explicitement ses intentions, M. Condé a lancé en septembre des consultations sur la Constitution. Il s'exprimera “le moment venu”, selon la présidence. Ses

desseins ne font cependant aucun doute pour ses adversaires.

“Il a suffi juste que le mot Constitution soit prononcé pour que certains partent dans toutes les interprétations”, a regretté mardi le ministre de l’Administration du Territoire.

En réalité, estiment les défenseurs des droits humains, la répression prolonge le durcissement du régime observé depuis des mois en même temps que se cristallisait l’idée d’un troisième mandat.

[AFP](#)

Crise politique : Entre condamnations, indignations et coups de gueule, les twittos #224 prennent position

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Résumé de l’actualité guinéenne sur

Twitter

Crise politique en Guinée



Ibrahima S^ory S^ow 🇳🇮🇵🇸
@issow49

L'injustice qui se passe à l'autre bout du monde ça choque plus certains guinéens que l'injustice qui se passe tout près sur l'axe, contre des gens qu'ils connaissent même peut-être.
On fonce droit dans le mur 🙄

#JusticePourLaxe 🙏
#AmouFuckingLanfè



Sidy Yansané
@SidyYansane

Arrestations de journalistes, disparition de militants de la société civile, leaders de l'opposition confinés à domicile contre leur gré, tirs à balles réelles... à moins de réagir, Alpha Condé est en train de s'inscrire sur la liste déjà longue des vieux autocrates africains #Guinée

4:25 PM · 14 oct. 2019 · [Twitter for Android](#)

38 Retweets 49 J'aime



Francois Patuel @FrancoisPatuel · 16 oct.

#Guinée: Bilan provisoire des manifs:

- 7morts, dont 1 gendarme;
- dizaines d'arrestations, dont des leaders @FNDC_Gn. Leur procès commence aujourd'hui.

1 tentative grossière d'écraser la dissidence alors que les débats sur 1 éventuel 3e mandat font rage. [amnesty.org/fr/latest/news...](https://www.amnesty.org/fr/latest/news...)

« L'utilisation généralisée de gaz lacrymogène et de munitions réelles pendant les affrontements entre des manifestant·e·s et les forces de sécurité à Conakry le 14 octobre a fait au moins quatre morts et plusieurs blessés, selon les groupes de défense des droits humains présents en qualité d'observateur. Il faut que les forces de sécurité s'abstiennent d'avoir recours à une force excessive et meurtrière. Les autorités ont signalé au moins deux morts, dont un gendarme dans la ville de Mamou (centre du pays).

“ Alors que le climat politique est déjà tendu, les homicides du 14 octobre et les arrestations arbitraires d'au moins 14 personnes le week-end précédent ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu dans un pays où plus de 100 personnes sont mortes lors de manifestations ces 10 dernières années. ”

François Patuel, spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International

« Le recours à la force meurtrière contre des manifestant·e·s et des passant·e·s et l'arrestation des organisateurs des rassemblements sont une tentative honteuse des autorités guinéennes d'étouffer la dissidence par tous les moyens. Il

Sekou Koundouno et 9 autres



↻ 29

♥ 34



Karim @AKarim_Bangoura · 16 oct.

La lutte contre le #3emandat n'est pas ethnique. C'est la lutte de tous les guinéens qui aspirent à une #Guinee meilleure. Paix à toutes ces âmes fauchées dans la fleur de l'âge.



Les exactions et les meurtres de citoyens se poursuivent en #Guinee ciblant les mêmes quartiers et villes à dessein. Mais la lutte contre le #3emandat n'est pas ethnique. C'est la lutte de tous ceux qui aspirent à une #Guinee meilleure. Paix à toutes ces âmes fauchées dans la fleur de l'âge.

💬 6

↻ 29

♥ 62





Gilles Babinet @babgi · 15 oct.

Ça serait pas plus mal que quelqu'un rappelle à Alpha Conde qu'un 3e mandat équivaut à un coup d'Etat
lemonde.fr/afrique/articl...

via Le Monde



Guinée : au moins un mort pendant la mobilisation contre un 3e manda...
La quasi-totalité des quartiers périphériques de Conakry a été la proie d'affrontements entre manifestants et policiers.
lemonde.fr

24

137

275





Francois Patuel @FrancoisPatuel · 12 oct.

#Guinée: Arrestation ce matin des cadres du @FNDC_Gn suite à l'appel à manifester du 14/10. @GouvGN doit respecter le droit au rassemblement pacifique & s'abstenir de toute intimidation. Si la seule chose qui leur est reprochée est l'appel à manifester, ils doivent être libérés.



Front National Pour La Défense De La Constitution-FNDC

39 mins · 🌐

Nos membres enlevés ce matin par les forces de l'ordre à la solde du pouvoir d'Alpha CONDE sont en ce moment à la Direction de la Police Judiciaire. Nous exigeons leur libération et sans délai. #Amoulanfe



Sekou Koundouno et 9 autres



↻ 31

❤️ 27



Dr Djamila Ferdjani

@DrDjamilaF

Les ambitions funestes et illégitimes de dirigeants ne peuvent rien contre un peuple uni, déterminé et conscient. Peuple de Guinée, que Dieu veille sur vous, vous fortifie de justice, de vérité et que l'âme des martyrs repose en paix. #Guinee

5:57 PM · 15 oct. 2019 · [Twitter for iPhone](#)

141 Retweets 516 J'aime





Alimou Sow

@witterlims

L'image du pays est à ramasser dans les caniveaux, mais on s'en fout comme de la vie des mineurs désarmés qu'on broie dans la commune de [#Ratoma](#). Je suis complètement dévasté par cette barbarie et cette injustice innombrables. À la colère s'ajoute l'impuissance. [#Guinée](#) 😡

7:41 PM · 16 oct. 2019 · [Twitter for Android](#)



Abdrahmane DIALLO

@abdrahmane_d

C'est d'un cynisme qui dépasse toutes imaginations que de continuer de faire comme si de rien n'était.

The World watching us, may God save our lovely Guinea 🇬🇪.

4:29 PM · 15 oct. 2019 depuis [Guinée](#) · [Twitter for iPhone](#)

19 Retweets 53 J'aime



Sidy Yansané

@SidyYansane

Aux démagogues condescendants qui tweetaient à longueur de journée leur soutien à ce gouvernement, parlant en français ou langage marketing, se vantant d'organiser panels/forums/conférences où le blabla est devenu fonds de commerce, votre silence actuel est assourdissant [#Guinée](#)

4:33 PM · 17 oct. 2019 · [Twitter for Android](#)



Alioune Tine @aliounetine16 · 16 oct.

10 morts, 70 blessés, 200 arrestations. Le moment est venu d'arrêter tout ça et de tourner la page meurtrière et sanglante du 3ème mandat en Guinée par le dialogue.



Manifestations contre un 3ème mandat en Guinée : déjà 10 morts ! (list...
Les manifestations contre une nouvelle constitution qui permettrait au président Alpha Condé de continuer à diriger la Guinée se poursuivent ...
guineematin.com

19

53

89



Alghassimou Africain DIALLO

@Alghassimou

Tout leader politique membre du FNDC qui répondra à une invitation de Alpha Condé sans l'aval du peuple sera banni à jamais.

11:27 AM · 15 oct. 2019 · [Facebook](#)

17 Retweets 106 J'aime

Revue de tweets réalisée par Sékou Chérif Diallo

Crise politique : Communiqué des Missions diplomatiques en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 30 octobre 2019



Communiqué des Missions en République de Guinée des Nations Unies, de la CEDEAO, de la Délégation de l'Union européenne, des Etats-Unis, de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne et du Royaume-Uni.

CONAKRY – 16 OCTOBRE 2019 – La crise politique que traverse la République de Guinée est source de préoccupations pour la communauté internationale. L'insuffisance de dialogue entre les différents acteurs politiques provoque une escalade de la tension avec des recours à la violence, susceptible de porter gravement atteinte aux acquis démocratiques. Nous appelons tous les acteurs à renouer le dialogue dans le cadre du comité de suivi.

La communauté internationale rappelle que le droit de manifester est un élément essentiel de l'expression démocratique, au même titre que la liberté de la presse. Il appartient aux différents acteurs de faire preuve de calme et de retenue en bannissant tout recours à la violence ou un usage disproportionné de la force. Il importe que les libertés fondamentales soient respectées et que le gouvernement guinéen

veille à garantir le respect de l'Etat de droit.

La communauté internationale est convaincue que la seule voie vers la stabilité, la croissance et la démocratie réside dans l'esprit de collaboration et de consultation de toutes les parties prenantes afin de développer une Guinée pacifique et prospère. Il est ainsi indispensable d'organiser dans les délais légaux des élections, législatives et présidentielles, libres, crédibles et transparentes, dans le respect du cadre constitutionnel et dans un environnement apaisé. Une éventuelle libération rapide des personnes détenues de façon préventive serait de nature à aider à l'apaisement.

europa.eu